

DONZENAC

Bulletin municipal 2015

Bien dans ma Commune,

Bien dans ma Vie.



Donzenac jumelée avec



Wolframs-
Eschenbach

et



Riche

* Le mot du Maire de Donzenac	2	* Le Cantou	56
* Le mot d'amitié de Wolframs Eschenbach	3	* L'Avenir de Donzenac / Ecole de musique	57
* Le mot d'amitié de Riche	4	* Comité de Jumelage / Dans'nac	58
* Réunions du Conseil Municipal	5-19	* Familles Rurales	59
* Vœux	19	* Groupe Voc'All	60
* Budget 2015	20	* Donzenac Passion Mécanique	61
* Budget 2015	21	* Paroisse	62
* Taux des impôts locaux	22	* Trait d'Union 19	63
* Urbanisme	23	* Union Sportive de Donzenac	64
* État civil : mariages et naissances	24	* Informations pratiques	65
* Éloges funèbres	25		
* État civil : décès	26		
* Notre école	27-28		
* Enfance Jeunesse	29-30		
* EHPAD « l'Abri du temps »	31		
* Plan local d'urbanisme	32		
* Réalisations 2015	33-34		
* L'année en images	35-36		
* Félicitations	37		
* Zoom sur ma commune	38		
* Gendarmerie	39		
* Sapeurs-pompiers	40		
* Tarifs 2016	41-42		
* Le frelon asiatique	43		
* Les femmes pendant la Grande Guerre ..	44		
* Entreprises et services	45		
* Téléthon / Associations	46		
* Tennis Club / Judo Club	47		
* Handball Club / Country Club	48		
* Cochonnet Gamadou	49		
* Donzenac Oxygène	50		
* Association pour la protection des Saulières / Vivre à la Rochette	51		
* Dog's Academy	52		
* Société de chasse	53		
* Adage / Comité des Fêtes	54		
* Village d'Espeyrut	55		

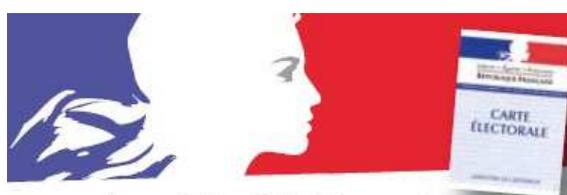


NOUVEAU !

Le site internet de Donzenac fait peau neuve.

Vous y trouverez tous les renseignements concernant votre commune, et les documents administratifs en téléchargement.

www.donzenac.correze.net



Avant le 31 décembre,
inscrivez-vous
sur les listes électorales !



2015

Bien dans ma commune ...

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

Le mot du Maire



Madame, Monsieur, Chers amis,

C'est tout notre pays qui a été frappé par les attentats commis à Paris le 07 janvier puis le 13 novembre.

L'Histoire a beau nous enseigner que le degré de barbarie que peuvent atteindre les hommes n'a pas de limite, qui d'entre nous n'a pas été horrifié devant tant de violence aveugle et chargée de haine ? Il s'agit bien, comme

l'a souligné le Président de la République, d'une déclaration de guerre à notre pays et aux valeurs qu'il porte.

Dans cette nouvelle forme de guerre, personne ne peut se croire à l'abri. Nous vivons dans un monde globalisé, et nos sociétés sont vulnérables. Face au terrorisme, il n'y a pas de salut dans le chacun pour soi. Au contraire, le combat contre le terrorisme - dont le but est de susciter la division - ne pourra être gagné que par la cohésion nationale et internationale.

À cet égard, les messages de sympathie si nombreux, qui de par le monde ont été envoyés aux Français, nous donnent un enseignement précieux. Ces témoignages ont été adressés à la France telle qu'elle est. Ils doivent nous inciter à rester nous-mêmes, à garder confiance dans ce que nous sommes.

Des valeurs essentielles, bien résumées par la devise républicaine, nous unissent. Le principe de laïcité, qui garantit la liberté religieuse tout comme la liberté de ne pas croire, et enjoint de traiter les convictions de chacun avec un égal respect, doit également nous réunir. Et nous ne devons pas avoir peur d'affirmer notre attachement à notre pays, qui est notre héritage commun.

Ces valeurs et cet attachement, nous devons ensemble les faire vivre au quotidien. C'est la première riposte à donner à ceux qui s'en prennent à notre pays, et elle est à la portée de chacun d'entre nous. Tout ce qui développe le lien social nous renforce. Inversement, là où les habitants s'ignorent voire se méfient les uns les autres, les divisions et les préjugés s'installent et deviennent de plus en plus difficiles à surmonter. Ce n'est pas une fatalité que d'en arriver là, même si le mal est déjà profond.

L'année qui s'achève nous laisse bien des motifs d'inquiétude, mais pas de motif de découragement.

« La seule chose que nous devons craindre est la crainte elle-même », disait F. D. Roosevelt. Je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé et de réussite à vous et à vos proches pour 2016 et mes sentiments les plus chaleureux de confiance en l'avenir.

Très bonne année 2016 à toutes et à tous.

Yves Rapote



Chers amis de Donzenac,

A la fin de cette année 2015, je tiens à vous envoyer les salutations les plus chaleureuses de votre ville jumelle Wolframs-Eschenbach.

L'événement marquant de notre jumelage cette année fut votre visite en mai avec un grand groupe composé de membres du Comité de Jumelage et des chanteurs du groupe Voc'all .

Nous avons passé ensemble quelques jours ensoleillés et très agréables à Wolframs-Eschenbach et dans la région environnante. A l'occasion du 15e anniversaire du jumelage, nous avons dévoilé ensemble une pierre commémorative et célébré dans notre gymnase avec beaucoup d'emphase notre amitié particulière. Le grand moment de la soirée fut pour moi la prestation des deux chœurs Voc'all et la chorale Frohsinn de Wolframs-Eschenbach.

Le voyage commun dans la célèbre ville de Bamberg, qui appartient depuis de nombreuses années au patrimoine mondial de l'UNESCO, fut aussi pour moi un souvenir particulier. La visite guidée de la ville nous permit d'admirer de nombreux sites historiques et a donné l'occasion d'un échange entre les participants.

Je remercie particulièrement les membres du groupe Voc'all pour leur excellent concert, et mon collègue Yves Laporte pour son amitié et son fort engagement pour ce jumelage.

Un grand merci également aux deux comités de jumelage avec leurs présidents Simone Chevalier et Anton Seitz, ainsi qu'à tous les membres.

L'année dernière a été particulièrement marquée par le grand projet de rénovation de notre «Alte Vogtei», que nous sommes en train de terminer ainsi que l'auberge historique avec hôtel attenant. Après plus de 2 ans de travaux, nous voyons lentement le bout du tunnel et nous nous réjouissons de la réouverture fin 2016, début 2017.

A côté de cela, nous avons un grand afflux de réfugiés venant de la guerre civile en Syrie et d'autres zones de crise. Ceux-ci sont logés dans des hôtels privés ou appartements, ce qu'il fait qu'actuellement vivent plus de 100 demandeurs d'asile à Wolframs-Eschenbach. Pour l'administration et la population ça signifie un énorme défi.

Chers amis, à la fin de mes vœux de Noël, je tiens également à vous annoncer que les abominables attentats terroristes à Paris nous ont profondément émus. Nous pleurons avec le peuple français et en particulier avec les familles des nombreuses victimes, et nous tenons à vous exprimer notre compassion et notre solidarité.

Surtout en ces temps difficiles, il est important que nous continuions ensemble de faire vivre notre amitié, et que nous ne nous laissions pas déconcerter dans notre mode de vie démocratique et libérale.

Les habitants de Wolframs-Eschenbach et particulièrement les membres de notre Comité de Jumelage vous souhaitent à tous, d'autant plus en ce moment, un joyeux Noël et une heureuse année 2016 et surtout une bonne santé à tous.

Es grüßt alle sehr herzlich.

Michael Dörr
Erster Bürgermeister



2015
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Le mot de Riche



Département de la Moselle
Arrondissement de Château-Salins
Commune de RICHE

Mon cher Yves,
Chers amis Donzenacois,
Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers municipaux,

Une fois encore, le temps accomplit inexorablement son œuvre, une année s'achève, la suivante va prendre le relais.

2015, déjà marquée par toutes ces restrictions financières et budgétaires, va se terminer sur une note plus que dramatique où des victimes innocentes, souvent à la fleur de l'âge ont payé un lourd tribut. Rappelons que cette année avait commencé par les tragiques événements de Charlie Hebdo.

Mais la vie continue et ne pas céder à la panique et à la morosité doit être le maître mot pour l'année 2016. Courage !

Nos communes, cette année, n'ont pas eu l'occasion de se rencontrer. Un moment, nous avons espéré vous recevoir à l'occasion de la commémoration du 101^{ème} anniversaire de la bataille qui s'est déroulée à Riche et aux alentours en août 1914 ; la date trop proche de la rentrée scolaire en a décidé autrement, et nous l'avons bien regretté.

J'ai pu lire aussi, dans quelques articles de presse, que certaines communes avaient mis en sommeil voire complètement annulé leur jumelage ; ces décisions étant liées aux décisions gouvernementales de cette année, à savoir, les baisses des aides de l'état et les nouvelles contraintes de la future loi Nôtre. J'exprime ici le vœu qu'il n'en soit rien entre nos communes et que nous pourrions assez rapidement permettre à nos écoles de se rencontrer à nouveau. Unir nos jeunes et leur expliquer ce qui s'est passé dans les années noires de 1940 à 1945 fait partie du devoir de mémoire qui nous incombe et marque notre attachement aux valeurs républicaines.

L'année 2016, qui arrive, va, elle aussi, apporter des bouleversements dans le paysage politique et notamment avec les nouvelles régions et ce ne sera pas sans conséquences sur la vie des administrés.

Et c'est dans l'espoir que les événements actuels, et les modifications du paysage politique à venir, ne gêneront en rien les possibilités de réunir une fois encore nos deux communes.

Je vous adresse très sincèrement à toi Yves, à tes Adjoints et Conseillers Municipaux, à tous nos amis Donzenacois, au nom de l'ensemble du Conseil municipal de la commune de RICHE, au nom de l'ensemble de ses Administrés et en mon nom personnel, nos meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite.

Bonne année 2016 à Toutes et à Tous.

Robert FORÊT,
Maire

Séance du 12 décembre 2014

Secrétaire de séance : F. Sicard

Absent(e)s excusé(e)s : J. Fantou, S. Blancher, T. Constanty, V. Bédrune

Pouvoir : T. Constanty à M. Reliat

Approbation du compte-rendu de la séance du 07 novembre 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 07 novembre 2014.

Renouvellement du label village-étape

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite le renouvellement du label village-étape et autorise M. le Maire à déposer le dossier afférent.

Recensement de la population

M. le Maire informe le Conseil que le recensement général de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015 et pourra s'effectuer directement par Internet. Il indique que le territoire communal sera découpé en 7 districts. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du déroulement du recensement de la population en 2015, désigne Mme N. Brunerie en qualité de coordonnateur et charge M. le Maire de recruter 7 agents recenseurs.

Projet de hameau intergénérationnel

M. le Maire indique que le projet de hameau intergénérationnel devrait être porté par Polygone et présente l'esquisse réalisée. 6 pavillons (2 T3 et 4 T2) seront construits sur les parcelles du lotissement du Martel les plus proches de l'EHPAD. Des panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire sont envisagés. Les matériaux utilisés rappelleront l'aspect extérieur de la maison de retraite afin de garantir l'unité paysagère. Des liaisons seront créées vers la salle de vie destinée aux personnes âgées et au club des aînés. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet présenté.

Projet d'aménagement au pont de l'Hôpital

M. le Maire présente le projet d'aménagement d'un parking, route de Rond, au niveau du local de chasse et du dojo. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet.

Projet d'aménagement du village de Travassac

M. le Maire présente le projet d'aménagement du village de Travassac. Ce projet comprend la création d'un parking, d'une aire de jeux et de jardins familiaux, ainsi que la réhabilitation du puits. 3 hypothèses d'aménagement ont été réalisées et seront soumises aux habitants lors d'une réunion courant janvier 2015. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet.

Résultats de l'enquête publique relative à l'autorisation d'exploiter la carrière de Travassac

Le Conseil Municipal prend acte de l'avis favorable rendu par le commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique menée pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière de Travassac.

Dénomination des voies aux Saulières

M. le Maire présente le projet de dénomination des voies des Saulières ». Une numérotation métrique sera réalisée à partir du Pont du Sézier. Il précise que les habitants n'ont pas d'obligation de mettre à jour leur carte d'identité, permis et carte grise. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet.

Facture de l'ex-CC3A

M. le Maire informe le Conseil que des factures relatives au fonctionnement de l'ex CC3A sont parvenues en Mairie (régulations relatives à des frais de personnel - CNP, CDG...) pour un montant total de 5 874.87 €. Il propose que chacune des ex communes membres se divisent ce montant à parts égales. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de prendre en charge 839.27 €, correspondant à un septième du montant total des factures susmentionnées.

Indemnités de la Trésorière

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décidé d'allouer une indemnité de 633.51 € à la Trésorière pour son rôle de conseil et le soutien qu'elle apporte à la commune lors de la confection des documents budgétaires.

Factures d'investissement

Comme chaque année et conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2015, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2014.

Nettoyage des objets de la vitrine du Trésor

M. le Maire rappelle au Conseil que lors d'une visite, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a constaté le développement de moisissures sur les objets de la vitrine du Trésor. Ce jour, un conservateur des objets d'art est venu retirer les objets en vue de leur nettoyage. Le devis établi s'élève à 5 220 € TTC et l'opération est susceptible d'être subventionnée par la DRAC. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de nettoyage des objets de la vitrine du Trésor pour un montant de 5 220 € TTC et autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC.



2015

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Réunions du
Conseil Municipal

Participation aux frais de scolarisation dans les écoles de Brive

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une somme de 353.80 € à la ville de Brive correspondant aux frais de scolarisation 2012/2013 d'un enfant de Donzenac en CLIS, à l'école Saint Germain.

Tarifs ALSH 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs de l'ALSH pour l'année 2015.

Convention de prestation de service avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la conclusion d'une convention de prestation de service avec la CABB pour l'entretien du multi-accueil et du Relais Assistantes Maternelles.

Adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de la Corrèze

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'adhésion de la commune au service de médecine préventive (visites médicales du personnel communal) du centre de gestion.

Questions diverses

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

Agenda 21 Local

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'avancée des travaux du comité de pilotage Agenda 21 (diagnostic, groupes de travail environnemental, social et économique).

Demande d'aide financière pour le voyage d'un enfant de Donzenac scolarisé à Brive

Les Conseillers Municipaux décident d'apporter leur aide financière aux frais de ce voyage en leur nom propre et sur la base du volontariat.

Comptes-rendus des réunions extérieures

Le Maire et les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

M. le Maire informe le Conseil que la réunion de lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme se fera sous la forme d'une réunion publique ouverte à tous les habitants, le 27 janvier 2015, à 20h30, à la salle des fêtes. Elle sera précédée d'une réunion destinée aux élus qui se déroulera en mairie, le même jour, à 14h30.

Séance du 09 janvier 2015

Secrétaire de séance : Y. Valadas

Absent(e)s excusé(e)s : P. Lavaux, M. Delval

En ouverture de séance, le Conseil Municipal observe une minute de silence à la mémoire des victimes de l'attentat survenu au siège du journal « Charlie Hebdo ».

Approbation du compte-rendu de la séance du 12 décembre 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 12 décembre 2014.

Agenda 21 local

Présentation faite du plan d'actions 2015/2020 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'adjonction d'une action relative à la création de chemins d'exploitation et de secours dans la forêt des Saulières ; approuve, in fine, l'Agenda 21 de la Commune pour la période 2015/2020 ; sollicite auprès de Madame le Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie le renouvellement de la reconnaissance Agenda 21 Local France ; et charge M. le Maire d'entreprendre toutes les diligences nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Maison funéraire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, moins quatre abstentions (D. Canou, M. Reliat, T. Constanty et V. Bédrune), opte pour la délégation de service public comme mode de gestion de la maison funéraire et charge M. le Maire de lancer ladite procédure.

Proposition de vente de parcelles

Vu la proposition de vente présentée par M. J. Migot relative aux parcelles cadastrées sections AC 301 - 357 - 358 et AE 74 - 77 ; Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge M. le Maire de consulter le service des domaines.

Soutien financier à la formation professionnelle du personnel communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge l'intégralité des frais de formation :

- de M. Mathieu Delort, animateur sportif à la commune, qui souhaite passer son certificat de spécialisation BPJEPS pour l'accompagnement et l'intégration des personnes en situation de handicap mental et physique,
- de M. Jérôme Vidal, cuisinier au restaurant scolaire et remplaçant à l'ALSH, pour son approfondissement BAFA qui lui permettra de mettre en place des ateliers culinaires.

Questions diverses
Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

Village-étape

M. le Maire informe le Conseil du dépôt du dossier de renouvellement du label village-étape au 31/12/2014.

INSEE

M. le Maire informe le Conseil qu'au 1^{er} janvier 2012, la population donzenacoise est estimée à 2 621 habitants.

Séance du 13 mars 2015

Secrétaire de séance : A. Conjat

Absent(e)s excusé(e)s : B. Lacoste, P. Lavaux, D. Vidalie et M. Delval

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 09 janvier 2015

Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2014

• **Commune**

En section de fonctionnement, les dépenses de l'exercice 2014 s'élèvent à 2 223 088.43 € pour 2 345 173.49 € de recettes, soit un résultat excédentaire de 122 085.06 €. En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2014 s'élèvent à 1 053 795.91 € pour 1 217 133.46 € de recettes, soit un résultat de 163 337.55 €; compte tenu des restes à réaliser, les dépenses d'investissement de l'exercice 2014 s'élèvent à 1 672 539.26 €, pour 1 586 936.76 € de recettes, soit un résultat de - 85 602.50 €. Compte tenu des résultats antérieurs, l'excédent de fonctionnement s'élève à 527 592.04 €. M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de Mme S. Madrias, 2^{ème} adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2014 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor. Enfin, le Conseil décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement de la façon suivante :

- besoin de financement de la section d'investissement compte tenu des résultats antérieurs : 347 601.00 €
- excédent de fonctionnement à reporter : 179 991.04 €

M. le Maire indique que l'augmentation sensible des charges de fonctionnement est due à l'intégration des agents de l'ALSH suite à la dissolution de la Communauté de Communes des 3A (CC3A) et à l'entrée de la commune dans la Communauté d'Agglomération de Brive (CABB). Les recettes de la CC3A ayant intégralement été transférées à la CABB, celle-ci doit donc reverser une dotation pour compenser les dépenses liées au fonctionnement de l'ALSH. Si un acompte de 70 000 € a été versé, la commission locale d'évaluation des charges transférées ne s'est pas encore prononcée sur la somme définitive à allouer à Donzenac. Dès lors, la commune a dû faire l'avance de ces frais afin de garantir la continuité du service public. Indépendamment de cela, il précise également que cette augmentation s'explique par la mise en œuvre des rythmes scolaires puisque la commune a décidé de jouer pleinement le jeu en offrant aux enfants des ateliers périscolaires et des temps récréatifs de qualité, animés et encadrés par du personnel titulaire formé.

• **Camping**

En section d'exploitation, les dépenses de l'exercice 2014 s'élèvent à 92 562.33 €, pour 94 210.32 € de recettes, soit un résultat de 1 647.99 €. En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2014 s'élèvent à 49 031.65 € pour 46 658.17 € de recettes, soit un résultat de - 2 373.48 €. Compte tenu des résultats antérieurs, le résultat total d'exploitation s'élève à 2 323.48 € et le résultat total d'investissement s'élève à - 1 293.33 €. M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de Mme S. Madrias, 2^{ème} adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve le compte de gestion 2014 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor. Enfin, le Conseil décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent d'exploitation de la façon suivante :

- besoin de financement de la section d'investissement : 1 293.33 €
- excédent de fonctionnement à reporter : 1 030.15 €

• **Lotissement « Le Martel »**

En section de fonctionnement, les dépenses de l'exercice 2014 s'élèvent à 200.00 €, pour 200.00 € de recettes, soit un résultat équilibré. En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2014 s'élèvent à 200.00 € pour 0 € de recettes, soit un résultat de - 200.00 €; compte tenu des restes à réaliser, les recettes d'investissement de l'exercice 2014 s'élèvent à 761 000.00 €, soit un résultat de 760 800.00 €. M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de Mme S. Madrias, 2^{ème} adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve le compte de gestion 2014 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor.

Compte administratif et compte de gestion du Syndicat des Eaux de l'Yssandonnais

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif et le compte de gestion 2014 du Syndicat des Eaux de l'Yssandonnais.



2015

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Réunions du
Conseil Municipal

Prix de vente des terrains du lotissement « Le Martel »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le prix de vente des terrains du lotissement « Le Martel » à 50 € / m² pour les lots inférieurs à 1400 m² et 45 € / m² pour les lots supérieurs à 1400 m², soit un total de 764 010 € HT permettant d'équilibrer l'opération, la commune n'ayant pas vocation à faire de bénéfices :

Lot	Surface	Prix au m ²	Prix du Lot HT
1	1673 m ²	45 €	75 285 €
2	1194 m ²	50 €	59 700 €
3	1511 m ²	45 €	67 995 €
4	1527 m ²	45 €	68 715 €
5	1327 m ²	50 €	66 350 €
6	1347 m ²	50 €	67 350 €
7	1277 m ²	50 €	63 850 €
8	1410 m ²	45 €	63 450 €
9	1485 m ²	45 €	66 825 €
10	1442 m ²	45 €	64 890 €
11	1009 m ²	50 €	50 450 €
12	983 m ²	50 €	49 150 €

Délégation de service public pour la Maison Funéraire

Le Maire présente au Conseil les conditions réglementaires de la délégation de service public dont le principe a été approuvé lors de la dernière séance et l'informe de la saisine pour avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins quatre abstentions (D. Canou, M. Reliat, T. Constanty, V. Bédruce), prend acte des conditions de la délégation de service public pour la gestion de la Maison Funéraire du 01/06/15 au 30/05/18 ; charge M. le Maire de lancer et de mener la consultation afférente selon une procédure simplifiée ; l'autorise à signer tous documents à intervenir.

Délégation de service public pour la commercialisation des séjours des chalets du camping

Sous réserve de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les conditions de la délégation de service public pour la commercialisation des séjours des chalets du camping, du 01/01/16 au 30/09/18 ; charge M. le Maire de lancer et de mener la consultation afférente selon une procédure simplifiée ; l'autorise à signer tous documents à intervenir.

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère (SIAV)

Sous réserve que l'exercice de la compétence relative à la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations n'entraîne pas une augmentation surdimensionnée de la cotisation communale, le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré, approuve la modification des statuts du SIAV.

Fiscalisation de la participation aux dépenses de fonctionnement de la Fédération d'Electrification

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la fiscalisation de la participation aux dépenses de fonctionnement de la Fédération Départementale d'Electrification.

Plan de gestion des risques inondation Adour-Garonne 2016/2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le plan de gestion Adour-Garonne 2016/2021 tel qui lui a été présenté.

Projet de schéma de mutualisation des services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation des services de la CABB tel qui lui a été présenté.

Convention de mise à disposition de services en matière d'assainissement avec la CABB

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la conclusion d'une convention de mise à disposition de services en matière d'assainissement avec la CABB pour une durée de 1 an et 6 mois, soit du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2015 ; charge M. le Maire d'entreprendre toutes les diligences nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Prolongation de la convention d'utilisation des minibus par la crèche (CABB)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la prolongation de la convention d'utilisation des minibus par la crèche jusqu'au 31 décembre 2015.

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les créations et suppressions de postes qui lui ont été présentées ; autorise M. le Maire à effectuer les recrutements saisonniers pour le fonctionnement de la piscine et du camping.

Vente de matériel communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la vente du tracteur Renault (1965), du pulvérisateur (250 L) et de l'épareuse Rousseau (3 points) ; dit que les offres doivent parvenir en Mairie, sous plis cachetés, pour le 10 avril 2015.

Remboursement des frais d'électricité à la Paroisse pour la Halle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le remboursement à la Paroisse des frais d'électricité de la Halle pour un montant forfaitaire de 150 €.

Tarif de location de la Halle aux professionnels de la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 20 € (hors électricité) le tarif journalier de location de la halle aux professionnels de la commune ; dit qu'il ne peut s'agir que d'une location ponctuelle et exceptionnelle ; charge M. le Maire d'établir un projet de tarification pour la prochaine séance prenant en compte l'impact que pourrait avoir sur l'activité des restaurateurs l'organisation récurrente de repas sous la halle et les inégalités sous-jacentes que cela induit notamment au regard du taux de TVA applicable.

Vente de la parcelle cadastrée section BC n° 182

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge le Maire de solliciter l'avis des domaines.

Vente des parcelles cadastrées section AS n° 49 et 66

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge le Maire de solliciter l'avis des domaines et de se renseigner afin d'obtenir des précisions quant aux projets du potentiel acquéreur.

Questions diverses

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

Demandes de numérotation de voies

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la numérotation des voies à Espeyrut, au Pont de l'Hôpital, aux Combes et route de Rond.

Courrier de l'association départementale « Marche Nordique en Corrèze »

Vu le courrier de l'association « Marche Nordique en Corrèze » en date du 29 janvier 2015 ;

Le Conseil Municipal salue l'engouement que suscite la marche nordique, les bienfaits qu'apporte la pratique de ce sport et le dynamisme de cette association qui lui confère un rayonnement départemental, voire régional, eu égard à la diversité des origines géographiques de ses adhérents (du bassin de Brive jusqu'à Limoges) et à la variété des sorties organisées dans toute la Corrèze et même au-delà (156 sorties au cours de la saison 2013/2014 dont 46 sur le canton) ; il réaffirme la ligne de conduite qu'il a adoptée lors de sa séance du 06 juin 2014 selon laquelle « les difficultés financières actuelles l'obligeaient plus que jamais à poursuivre une gestion clairvoyante des deniers publics afin de contenir les taux d'imposition » et qu'il décidait donc « de réserver son soutien financier exclusivement aux associations locales qui apportent une réelle plus-value à notre commune et au bien-être de ses habitants (animations sur le territoire communal, adhérents majoritairement donzenacois...) » ; Toutefois, conscient de l'importance du maintien du tissu associatif dans les départements ruraux comme le nôtre et par souci d'équité, il décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité, d'octroyer à l'association départementale « Marche Nordique en Corrèze » les mêmes facilités dont bénéficie l'association « Limousin Camping Cars ». En effet, cette association, détenant son siège à Donzenac et dont le rayonnement dépasse largement les limites de notre commune, n'a jamais sollicité et n'a jamais reçu aucune aide financière. La commune lui met simplement à disposition une salle communale pour son assemblée générale.

Comptes-rendus des réunions extérieures

Le Maire et les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté.

Recensement général de la population 2015

Le Maire indique que, suite au recensement de la population, le nombre d'habitants de la commune s'élève à 2 678.

Courrier du Syndicat de défense de l'AOP Pomme du Limousin

M. T. Laroze donne lecture du courrier du Syndicat de Défense de l'AOP Pomme du Limousin faisant suite à un reportage de l'émission « Envoyé Spécial ». M. D. Canou demande que cette question de santé publique soit inscrite à un prochain ordre du jour.

Séance du 10 avril 2015

Secrétaire de séance : D. Momot

Absents excusés : S. Madrias, J. Fantou, J-F. Chevreuril, D. Vidalie, F. Réparat et V. Roux

Pouvoirs de S. Madrias à M. Delval et de D. Vidalie à A. Conjat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 13 mars 2015.

Budgets primitifs 2015

M. F. Sicard, Conseiller Municipal délégué au budget, M. B. Lacoste, 1^{er} Adjoint, et M. le Maire procèdent à la présentation des budgets primitifs de la commune, du camping et du lotissement « Le Martel », ces trois budgets ayant été soumis à l'analyse de la commission des finances réunie les 17 mars et 09 avril 2015.



2015

Bien dans ma commune ...

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

Réunions du
Conseil Municipal

En cette période de crise, ces budgets font preuve d'une grande rigueur et se caractérisent par :

- + **L'augmentation significative des charges de personnel** du fait de la reprise de la gestion de l'Accueil de Loisirs par la commune suite à la dissolution de la Communauté de Communes des 3A et de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires ;
- + **La baisse sans précédent des dotations de l'Etat** (contribution des collectivités territoriales à l'effort de redressement des finances publiques) ;
- + **Le relèvement des taux d'imposition (+ 3 %)** qui n'avaient pas connu d'augmentation depuis 8 ans ;
- + **La poursuite de l'effort d'autofinancement et la recherche incessante d'économies** malgré l'augmentation des charges et la diminution des recettes ;
- + **Une politique d'investissements prudente** tournée vers la sécurité et conditionnée par l'obtention des subventions sollicitées.

Commune :

Le budget primitif communal de l'exercice 2015, d'un montant global de 3 790 713.62 € (- 20.16 % par rapport au budget 2014), se décompose comme suit :

+ **La section "Fonctionnement"**, gestion courante des services, s'équilibre à la somme de 2 558 685.32 € (- 6.65 % par rapport à 2014).

Les recettes de fonctionnement proviennent pour :

53.52 % des impôts et taxes (taxe d'habitation, taxes foncières, etc.),

21.70 % des dotations et concours versés par l'Etat,

17.25 % d'autres produits divers et de gestion courante dont la participation des usagers aux différents services publics (restaurant scolaire, locations...),

7.03 % de l'excédent antérieur reporté,

0.50 % de produits financiers.

Les dépenses de fonctionnement sont consacrées pour :

47.39 % aux charges de personnel,

32.29 % aux charges à caractère général (produits, fournitures, fluides, énergies, etc.),

9.93 % à l'autofinancement des investissements,

4.34 % aux charges de gestion courante (diverses subventions et participations),

4.24 % aux remboursements des intérêts des emprunts,

0.94 % aux charges exceptionnelles,

0.46 % aux provisions,

0.40 % aux amortissements.

+ **La section "Investissement"**, constituée des produits et des dépenses nécessaires à l'équipement de la commune et qui, d'une manière générale, fait évoluer son patrimoine, s'équilibre à la somme de 1 232 028.30 € (- 38.62 % par rapport à 2014).

Les recettes d'investissement proviennent pour :

49.67 % de l'autofinancement cumulé,

30.02 % des "restes à réaliser" de l'exercice 2014,

7.95 % du fonds de compensation de la TVA,

4.34 % des subventions,

4.06 % de la taxe d'aménagement,

3.44 % du prêt relais TVA,

0.51 % du remboursement du capital des emprunts globalisés Agglo.

Les dépenses d'investissement sont consacrées pour :

50.22 % aux "restes à réaliser" de la commune - exercice 2014,

20.73 % aux nouveaux projets d'équipements, parmi lesquels :

- Le diagnostic de restauration du clocher ;
- L'enfouissement des réseaux et la reprise des trottoirs avenue de Paris ;
- Divers travaux d'éclairage public (« La Rochette », « La Vaute »...);
- L'aménagement d'un parking au village de « Travassac » (études) ;
- L'isolation du plafond de la salle de la poterie ;
- Le changement de la porte et d'une fenêtre du centre social ;
- L'aménagement des bureaux des associations (rénovation des bureaux de l'ex-CC3A + acquisition de mobilier) ;
- L'acquisition de matériel (barrières, tables...);
- Divers travaux aux écoles (portillons, interphone, escaliers...);
- Les travaux de voirie avec notamment le parking et le trottoir de la maison funéraire ;
- Le portail de la caserne de gendarmerie ;
- Un complément de frais de notaire pour l'acquisition de terrains.

20.37 % au remboursement du capital des emprunts,
8.01 % au solde d'exécution reporté,
0.67 % au transfert de l'excédent « assainissement » à l'Agglo.

Le Maire indique que le programme d'investissement pourra être abondé en fin d'année en fonction des crédits disponibles pour soutenir les entreprises.

Subventions aux associations et organismes locaux :

Le montant global des subventions allouées est de 12 709 € et se décline comme suit : Adage : 150 € ; Avenir de Donzenac : 1 500 € ; Comité de Jumelage : 150 € ; Ecole de Musique d'Allasac : 2 100 € ; Groupe Voc'All : 150 € ; Donzenac Oxygène : 150 € ; Handball Allasac/Donzenac : 150 € ; Judo Club : 325 € ; Tennis Club : 375 € ; USD : 2 100 € ; Comité des fêtes : 150 € ; Vivre à La Rochette : 150 € ; Les Amis Travassacois : 150 € ; L'Amicale des Sapeurs-Pompiers : 150 € ; Familles Rurales : 150 € ; Les Donneurs de Sang : 150 € ; Apac : 150 € ; Le Cantou : 150 € ; le Comice Agricole : 739 € ; Donzenac Passion Mécanique : 150 € ; la société des chasseurs (150 €) ; la coopérative scolaire : 2 760 € ; l'instance de gérontologie : 260 € ; les Amis de la BDP : 150 € ; l'ANACR Allasac Donzenac : 150 €. Certaines associations n'ont pas encore établi de demandes : elles seront examinées lors des prochaines séances.

Les taux d'imposition augmentent de 3 %.

Les indemnités des élus baissent de 25 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, moins 4 abstentions (M. D. Canou, Mme M. Reliat, M. T. Constanty, Mme V. Bédrune), vote le budget primitif de la commune pour l'année 2015.

Camping :

Le budget primitif « camping » de l'exercice 2015 se décompose comme suit :

- la section "exploitation" s'équilibre à la somme de 96 200 €,
- la section "investissement" s'équilibre à la somme de 50 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif du camping pour l'année 2015.

Lotissement du Martel :

Le budget primitif « lotissement du Martel » de l'exercice 2015 se décompose comme suit :

- la section "fonctionnement" s'équilibre à la somme de 771 000 €,
- la section "investissement" s'équilibre à la somme de 771 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif du lotissement du Martel pour l'année 2015.

Adhésion de principe au service mutualisé de la CABB pour l'instruction du droit des sols

Considérant que la loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit, à compter du 1^{er} juillet 2015, la fin de l'instruction gracieuse par l'Etat des autorisations d'urbanisme des communes dotées d'un PLU et appartenant à un établissement public de coopération intercommunal de plus de 10 000 habitants ; Considérant dès lors, que dans le cadre du schéma de mutualisation, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) a souhaité mettre en place un service d'instruction des autorisations d'urbanisme ; Vu la délibération du Conseil Municipal du 13 mars 2015 émettant, à l'unanimité, un avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation de la CABB ; Considérant que le coût total du service pour la commune de Donzenac a été évalué à 19 549,38 € comprenant la pré-instruction évaluée à 5 864,81 € ; Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention (T. Constanty), approuve le principe de l'instruction des autorisations du droit des sols via un service d'urbanisme mutualisé au niveau communautaire ; décide l'adhésion de principe de la commune à ce service ; autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec la CABB et à entreprendre toutes les diligences nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Plan de prévention du bruit dans l'environnement en Corrèze

Mme G. Lascaux donne lecture du courrier de l'association « Vivre à la Rochette » portant diverses remarques relatives au plan de prévention du bruit dans l'environnement en Corrèze. L'association dénonce l'absence de mise en place de dispositifs antibruit au niveau des villages de « La Rochette » et de « La Bonnie » malgré des nuisances sonores toujours plus importantes dues à la circulation des voitures et des poids-lourds sur la partie du tronçon d'autoroute commun à l'A20 et à l'A89 concernée. Elle conteste également la méthode d'établissement des cartes de bruit stratégiques qui n'est plus adaptée à la situation topographique et météorologique de leur région et qui, par conséquent, ne peut pas rendre compte de la réalité des nuisances sonores ressenties par les habitants. Elle regrette de ne pas avoir été régulièrement informée et associée au déroulement de ces études et demande à être invitée au groupe de travail « bruit des infrastructures en Corrèze » afin d'exposer la pertinence de ses critiques et la légitimité de ses revendications.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'apporter son soutien à l'association « Vivre à La Rochette » ; précise que d'autres villages sont également concernés par ce type de nuisances sonores en particulier le secteur de Rond et du Jay ; demande solennellement à ce que le plan de prévention du bruit dans l'environnement en Corrèze soit amendé afin de prévoir l'installation d'écrans antibruit sur les portions des autoroutes A20 et A89 situées face aux habitations des villages susnommés afin d'atténuer les nuisances occasionnées.



2015

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Réunions du
Conseil Municipal

Télétransmission des actes au contrôle de légalité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la télétransmission des actes de la collectivité soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission ; retient la proposition de la société Dematis ; autorise le Maire à entreprendre toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération, notamment à signer la convention à intervenir avec la Sous-Préfecture de Brive pour la mise en œuvre de la télétransmission, ainsi que le devis et le contrat de souscription avec la société Dématis.

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition d'assurance de la CNP pour couvrir les risques statutaires du personnel affilié à la CNRACL (décès et accidents du travail) et de conclure, avec celle-ci, un contrat pour l'année 2015.

Vente de matériel communal - ouverture des plis

Considérant que 13 plis cachetés sont parvenus en Mairie,

Après ouverture des plis et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- la vente du tracteur Renault 1965 au profit de M. A. Conjat pour un montant de 2 000 €,
- la vente de la sulfateuse au profit de M. G. Génois pour un montant de 150 €.

L'Assemblée constate ensuite une égalité entre M. A. Bouchaud et M. T. Laroze qui ont tous deux proposé la somme de 1 500 € pour l'acquisition de l'épareuse et décide par conséquent de consulter à nouveau ces deux candidats afin qu'ils indiquent s'ils souhaitent ou non présenter une meilleure offre ; Les offres devront parvenir sous plis cachetés avant le 22 mai 2015, 12h.

Questions diverses

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

Comptes-rendus des réunions extérieures

Le Maire et les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté.

Séance du 29 mai 2015

Secrétaire de séance : F. Réparat

Absents excusés : S. Blancher, M. Delval et M. Reliat

Pouvoir de S. Blancher à B. Lacoste

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 10 avril 2015.

Maison funéraire

M. le Maire informe le Conseil qu'aucune candidature n'a été reçue pour la délégation de service public relative à la gestion de la maison funéraire. Des sociétés de pompes funèbres l'ont finalement sollicité mais les délais de consultation étaient dépassés. Dès lors, deux possibilités s'offrent à la commune : relancer une nouvelle consultation ou gérer elle-même l'ouverture, la fermeture et l'entretien du bâtiment en le mettant à disposition des entreprises de pompes funèbres conformément aux règles de la libre concurrence et moyennant l'acquittement des tarifs votés par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le lancement d'une nouvelle procédure simplifiée de délégation de service public d'une durée de 3 ans ; Précise que la redevance et les tarifs seront révisables annuellement ; Ces derniers seront examinés lors de la prochaine séance.

Jury d'assises

Conformément à l'arrêté préfectoral du 27 avril 2015, M. le Maire invite le Conseil à procéder au tirage au sort des électeurs de la commune afin de constituer la liste préparatoire du jury criminel de la cour d'assises de la Corrèze pour l'année 2016. Sont donc désignés par le sort : Cousin Sandrine ; Dumas Frédéric ; Fronty André ; Gouaisbaut Christine ; Leyris Alexis ; Mendes Alison ; Laplasse Loïc ; Guilhery Danièle ; Lescure Sébastien.

Révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reprendre les remarques émises lors de la dernière séance concernant le plan de prévention du bruit dans l'environnement en Corrèze.

Vente de l'épareuse - ouverture des plis

Considérant qu'un seul pli cacheté est parvenu en Mairie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la vente de l'épareuse au profit de M. T. Laroze pour un montant de 1 560 €.

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le recrutement d'agents saisonniers pour le fonctionnement de l'ALSH pendant la période estivale.

Signature du contrat enfance-jeunesse avec la CAF 19

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la signature d'un nouveau contrat enfance-jeunesse avec la Caisse des Allocations Familiales de la Corrèze pour la période 2015/2018.

Questions diverses

Intercommunalité

M. le Maire fait le point sur les compétences exercées par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : instruction des autorisations du droit des sols, petite enfance, mutualisation et assainissement. Sur ce dernier point, il indique que les dossiers concernant la 3^{ème} phase du PAB de « La Rochette » sont en cours d'élaboration mais que la réalisation des travaux est conditionnée à l'acquisition d'un terrain en vue de l'implantation d'une station d'épuration.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune (trottoirs de l'avenue de Paris, fauchage, fleurissement).

Agenda 21

M. le Maire indique qu'il a participé à une réunion relative au renouvellement de la reconnaissance « Agenda 21 local France » à la Direction Départementale des Territoires en présence des représentants du Ministère de l'Écologie.

Jumelage

Le voyage en Allemagne qui s'est déroulé lors du week-end de l'ascension a été encore une fois une grande réussite. La délégation donzenacoise salue à l'unanimité l'accueil bienveillant qui lui a été réservé et la qualité des manifestations qui lui ont été proposées.

Villages étapes

M. le Maire informe le Conseil que 2015 marque les 20 ans des villages étapes. A cette occasion, la Fédération organise une journée nationale dans tous les villages étapes le 04 juillet prochain. Une première réunion de coordination avec les commerçants et les associations s'est tenue en mairie le 20 mai et a permis d'élaborer un programme très intéressant.

Légionnelles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la signature d'un contrat avec la SAUR pour la mise en place d'un programme de surveillance de l'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux rendu obligatoire par le code de la santé publique.

Courrier du collectif corrézien pour la sortie du nucléaire et contre l'enfouissement des déchets radioactifs

M. le Maire informe l'Assemblée de la réception d'un courrier du collectif corrézien pour la sortie du nucléaire et contre l'enfouissement des déchets radioactifs. Ce document est consultable en Mairie.

Vente de terrain

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la cession au profit de M. Jean-Jacques Raoux de la parcelle cadastrée section BC n° 182 pour un montant de 500 €, conformément à l'estimation des domaines.

Remerciements

M. le Maire fait part au Conseil des remerciements de la ville d'Uzerche pour le prêt de tables et de bancs.

Comice agricole

Le prochain comice agricole se tiendra le 08 août 2015 à Sainte Féréole.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

M. le Maire fait le point sur la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Comptes rendus des réunions extérieures

Le Maire et les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté.

Séance du 19 juin 2015

Secrétaire de séance : M. Delval

Absents excusés : S. Madrias, S. Blancher, F. Sicard, Y. Valadas, L. Pouch, T. Laroze, G. Lascaux, V. Roux, T. Constanty et V. Bédrune
Pouvoirs de T. Laroze à Y. Laporte, de F. Sicard à B. Lacoste et de T. Constanty à M. Reliat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 29 mai 2015.

Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner son accord pour l'adoption par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive du mode de répartition dérogatoire libre qui consiste en une prise en charge totale de la contribution susvisée d'un montant total de 143 428 € par l'Agglo, soit une économie d'environ 1 800 € pour la commune de Donzenac.

Territoires 19 : bilan de clôture du Lotissement « Le Martel »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le bilan de Territoires 19 relatif à la clôture de l'opération « Lotissement du Martel ».

Questions diverses

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

Lotissement le Martel

M. le Maire informe le Conseil de l'éligibilité de la demande d'autorisation de re-division du lotissement du Martel.



2015

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Réunions du
Conseil Municipal

Villages étapes

M. le Maire informe le Conseil du renouvellement du label village-étape pour une durée de 5 ans sous réserves :

- De la révision de la signalétique des commerces et des services,
- De la réalisation du diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux,
- D'assurer au mieux la permanence des services, notamment le dimanche après-midi, en période estivale,
- De l'établissement d'une réglementation locale de la publicité.

Mail de Mme Magne et de M. Chancy-Viscomte

Mme M. Delval donne lecture du mail de Mme Magne et de M. Chancy-Viscomte faisant état de nuisances à Travassac. M. le Maire indique que les problèmes de dératisation ont été traités par le Groupement Corrèzien de Défense Sanitaire. Quant aux chiens, un signalement a été effectué auprès de l'Agence Régionale de Santé.

Courrier de la famille Briolant

M. le Maire donne lecture du courrier de la famille Briolant sollicitant l'installation d'une protection de type anti bélier pour protéger leurs vitrines suite à deux accidents impliquant des automobiles. S'agissant d'une route départementale, il indique que ce courrier sera transmis au Département pour avis.

Fermeture de la piscine municipale

Diffusion faite du reportage de France 2 consacré aux piscines municipales (JT de 20h - 10/06/2015) ;

Afin d'éclaircir les informations contradictoires et parfois erronées qui circulent à propos de la fermeture de la piscine en 2016, M. le Maire tient à apporter quelques précisions quant à cette décision portée à la connaissance du Conseil lors de la séance consacrée à l'examen du budget et n'ayant soulevé aucune objection.

Les collectivités territoriales se retrouvent dans une situation inextricable, prises en étau entre l'augmentation de leurs charges du fait des nouvelles réformes, en particulier celle des nouveaux rythmes scolaires, et la diminution sans précédent de leurs dotations liée à la participation à l'effort de désendettement de l'Etat. En ce qui concerne la commune de Donzenac, ce sont quelques 150 000 € d'économies qu'il convient de dégager d'ici 2017. Et les annonces de l'Etat augurent que cet effort devra encore être poursuivi après cette échéance. Il s'agit bien d'économies de fonctionnement à trouver car il est inimaginable d'envisager que l'on puisse augmenter les impôts locaux lorsque l'on sait qu'1 % de l'impôt représente 8 000 € et qu'il faudrait donc augmenter les taux communaux d'environ de 20 %, ce qui serait insoutenable pour les ménages. Dès lors, il fallait s'interroger sur les services communaux très coûteux et non rentables, c'est-à-dire déficitaires. La piscine municipale s'est nettement dégagée du lot avec ses 50 000 € de dépenses pour environ 5 000 € de recettes, ses 550 m³ d'eau chauffée à 27° de mai à septembre, son personnel saisonnier, ses produits d'entretien, ses fluides et le caractère obsolète de ses équipements datant du début des années 1970 qui nécessiteraient des investissements considérables pour être notamment moins énergivores... Il a donc été décidé à contrecœur et non sans une certaine nostalgie, de fermer la piscine en 2016, au nom de la responsabilité d'assurer une bonne gestion de la commune.

M. le Maire termine en indiquant que ces choix délicats se sont imposés à la municipalité afin d'équilibrer les budgets 2015 et 2016 mais que les difficultés sont loin d'être terminées puisque de nouvelles économies devront être trouvées pour 2017.

Comptes rendus des réunions extérieures

Le Maire et les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté.

Séance du 10 juillet 2015

Secrétaire de séance : T. Laroze

Absents excusés : S. Madrias, J. Fantou, D. Vidalie et G. Lascaux

Pouvoirs de S. Madrias à M. Delval, de J. Fantou à Y. Laporte et de G. Lascaux à M-T. Clavel

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 19 juin 2015.

Délégation de service public pour la gestion de la maison funéraire 2015/2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, moins quatre abstentions (D. Canou, M. Reliat, T. Constanty et V. Bédrune), attribue la délégation de service public pour la gestion de la maison funéraire à la SARL de pompes funèbres Sébastien Breuil, pour une durée de 3 ans à compter de sa notification et une redevance mensuelle de 650 €.

Ajustements budgétaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives n° 1 et 2 au budget communal.

Abonnement annuel bibliothèque et espace public numérique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le montant de l'abonnement annuel à la bibliothèque et à l'espace public numérique à 10 € par famille et par structure ; précise que les fonds ainsi récoltés seront consacrés au renouvellement des ouvrages et autres supports multimédias.

Participation aux frais de scolarisation dans les écoles de Malemort

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une somme de 1 331.98 € à la ville de Malemort correspondant aux frais de scolarisation 2014/2015 d'un enfant de Donzenac en maternelle.

Aliénations des chemins ruraux sis à « Espeyrut » et « La Gorce »

M. le Maire fait part au Conseil des conclusions du commissaire enquêteur relatives aux aliénations d'une partie des chemins ruraux sis à « Espeyrut » et « La Gorce », au profit de M. P. Chanourdie d'une part et de Mme F. Canou d'autre part. Il précise que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable pour chaque demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité - M. D. Canou ne participant pas au vote -, décide les aliénations susvisées conformément aux estimations du service des domaines, soit 1 € le m² pour le chemin sis à « Espeyrut » et 0.50 € le m² pour le chemin sis à « La Gorce » ; précise qu'il incombe désormais aux demandeurs de régulariser les situations et notamment de faire établir les documents d'arpentage conformément aux plans figurant aux rapports d'enquête publique, ainsi que les actes authentiques afférents et ce à leurs frais ; autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre des présentes délibérations.

Questions diverses

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Vézère (SIAV)

A la demande de M. le Sous-Préfet et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le retrait de la délibération du 13 mars 2015 portant approbation de la modification des statuts du SIAV (compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) qu'il avait adopté à la demande dudit syndicat.

Jury d'assises

Messieurs Lescure Sébastien et Leyris Alexis ne résidant plus sur la commune, M. le Maire invite le Conseil à procéder au tirage au sort de deux électeurs afin de compléter la liste préparatoire du jury criminel de la cour d'assises de la Corrèze pour l'année 2016. Sont donc désignés par le sort : Coudert Alain et Montastier Florimond.

Villages-étapes

M-T. Clavel fait le point sur la journée nationale des villages-étapes qui s'est déroulée le 04 juillet dernier.

Remerciements

M. le Maire fait part des remerciements de l'association Trait d'Union 19 (aide aux devoirs) pour le soutien que la commune lui a apporté pour l'organisation du goûter de fin d'année, ainsi que ceux de Mme Lachèze et M. Masmonteil pour le bon déroulement du voyage en Allemagne lors du week-end de l'ascension.

Révision du plan local d'urbanisme

M. le Maire indique que la prochaine réunion du Conseil Municipal sera consacrée à la révision du plan local d'urbanisme. Elle sera donc publique et chaque habitant pourra y assister pour prendre connaissance de l'avancée de l'étude. Cette réunion se tiendra le jeudi 30 juillet 2015, à 20h30, à la salle des fêtes A. Morand.

Comptes rendus des réunions extérieures

Le Maire et les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté.

Séance du 30 juillet 2015

Secrétaire de séance : G. Lascaux

Absents excusés : S. Madrias, D. Vidalie, D. Canou, T. Constanty et V. Bédrune

Pouvoir de D. Canou à M. Reliat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 10 juillet 2015.

Révision du plan local d'urbanisme (PLU) :

Débat sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

M. L. Labbé et Mme C. Coqueblin-Guérin présentent, au nom du bureau d'études CREA La Rochelle, un document de travail dans le cadre de l'élaboration du PADD. Il s'agit de définir, dans le respect du schéma de cohérence territoriale, les orientations générales retenues pour l'ensemble de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement, d'aménagement et d'équipement. Le PLU doit être cohérent avec le PADD. Le document présenté est issu des réunions des commissions d'urbanisme des 24 février, 24 mars, 21 avril, 27 mai et 30 juin 2015. Il donne lieu à un large débat que M. le Maire conclut en soulignant que les nouvelles prescriptions légales encadrent très strictement la révision des PLU et qu'il conviendra d'utiliser au maximum les possibilités qui subsistent pour tenir compte des perspectives d'expansion de Donzenac liées à sa situation au croisement de deux autoroutes.

Maison funéraire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins deux abstentions (D. Canou et M. Reliat), approuve le règlement intérieur et les tarifs de la maison funéraire dans le cadre de la délégation de service public consentie à la SARL



2015

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Réunions du
Conseil Municipal

Sébastien Breuil ; décide la création d'un budget annexe assujéti au régime réel normal trimestriel de la TVA et autorise le changement d'affectation des biens, subventions et emprunts correspondants du budget principal vers ce budget annexe.

Questions diverses

Politique de proximité

M. le Maire annonce l'achèvement des travaux sur l'avenue de Paris.

Motion relative à la baisse des dotations de l'Etat

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et les intercommunalités jouent un rôle essentiel auprès des habitants et des entreprises et assurent une large partie de l'investissement public ;
- Souligne que la baisse drastique des concours de l'Etat va rendre inévitables des arbitrages affectant les services publics locaux et les investissements, et ainsi pénaliser les citoyens et fragiliser la reprise économique indispensable au redressement des comptes publics ;
- Soutient en conséquence la demande de l'association des maires de France que soit révisé le programme de baisse des dotations tant dans son volume que dans son calendrier.

Communes nouvelles

V. Roux rend compte d'une réunion d'information tenue à Limoges par Mairie Conseil à laquelle il a participé avec M. le Maire. Le Conseil Municipal convient de revenir sur le sujet, après réflexion, lors d'une prochaine réunion.

Demande d'aliénation d'un chemin rural situé à « La Rochette »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la demande formulée par M. J-C. Dessenoix et décide le lancement d'une enquête publique.

Séance du 02 octobre 2015

Secrétaire de séance : V. Roux

Absente excusée : M. Delval

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 30 juillet 2015.

Attribution de la délégation de service public pour la commercialisation des séjours des chalets du camping la Rivière 2016/2019

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer à la société Révéa la délégation de service public pour la commercialisation des séjours dans les chalets du camping pour la période 2016/2019. La redevance forfaitaire TTC versée par le délégataire à la commune est fixée comme auparavant à 77 % des tarifs publics de l'année en cours.

La grille tarifaire de location des chalets pour la saison touristique 2016 reste inchangée par rapport à 2015.

Tarifs chalets hors saison

Le Conseil Municipal arrête, à l'unanimité, les tarifs de location des chalets hors saison (du 01/10 au 30/04) jusqu'en 2016, conformément au tableau suivant :

	Week-end	Semaine	Mois
2/4 personnes	90 €	180 €	680 €
4/6 personnes	95 €	190 €	720 €
6/8 personnes	100 €	200 €	760 €

Participation des communes pour l'utilisation de la piscine municipale par les scolaires

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le montant des participations des communes aux dépenses de fonctionnement de la piscine au titre de l'ouverture aux scolaires.

Ajustement budgétaire

Il décide ensuite, à l'unanimité, une modification du budget communal, des recettes nouvelles pour un montant de 4000€ compensant les dépenses de travaux d'un même montant.

Constitution d'un groupement de commande avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive pour la réalisation des travaux du village de « La Rochette »

Est également approuvé, à l'unanimité, la constitution d'un groupement de commande avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et le Syndicat Départemental d'Electrification pour la réalisation de travaux à la Rochette.

Avis sur le projet de statuts de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité moins une abstention (M. T. Constanty), de donner un avis favorable au projet de statuts de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la modification des statuts de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze, et choisit l'option numéro 2 limitant à l'investissement la compétence du syndicat en matière d'éclairage public.

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- la suppression d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet (12.02/35^e)
- la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet (21.56/35^e)

ALSH

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le règlement intérieur de l'accueil de loisirs sans hébergement pour la période 2015-2016 et autorise des recrutements pour les vacances de la Toussaint.

Demande d'acquisition au Gaucher, au Martel et proposition de cession rue du Bouchailloux

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, une cession gratuite de terrain à la commune en vue de l'alignement de la rue du Bouchailloux, autorise une demande d'acquisition au Martel par division d'un lot, et approuve le principe de la cession d'un terrain situé au Gaucher au prix fixé par le service des domaines.

Vente d'un véhicule communal au plus offrant

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la vente du véhicule Citroën Saxo au plus offrant, et fixe la date limite de réception des offres, sous plis cachetés, au 01 novembre 2015.

Questions diverses

Marché à bons de commande

M. le Maire informe le Conseil Municipal des réponses au marché à bons de commandes lancé pour la voirie. Le marché est attribué, à l'unanimité, à la société Eiffage.

Hébergement des réfugiés

En réponse à une question écrite de Mme M. Reliat, M. le Maire fait le point sur l'accueil des réfugiés. Il existe plusieurs centaines de logements vacants dans le parc social en Corrèze, ce qui est très supérieur au nombre des réfugiés devant être accueillis (83). Les services de l'Etat sont mobilisés. La commune constate que, dans la situation actuelle, son intervention n'est pas nécessaire, mais elle se déclare prête à prendre ses responsabilités si cela s'avérait nécessaire à l'avenir.

Compte-rendu de l'assemblée générale des villages étapes

Mme M-T Clavel rend compte de l'assemblée générale des Village étapes. Le bilan de l'année 2015 est jugé positif, en raison de la première journée nationale des villages étapes dont le renouvellement est unanimement souhaité tous les 5 ans. Le montant de la cotisation reste inchangé. Une meilleure information sur les horaires des différents commerces est souhaitée en réponse à certaines plaintes de vacanciers. Cinq nouvelles communes devraient être classées en village-étape en 2015. M. le Maire souhaite que les villages étapes soient plus nombreux sur le territoire national, de manière à ce que ce label soit mieux connu. Il annonce la mise en place d'une aire de pique-nique pour l'été prochain ainsi qu'une amélioration de la signalétique.

Opération multi-travaux sur voirie communale

M. le Maire expose l'avancement des travaux de voirie et d'éclairage à Travassac. Mme S. Madrias souligne le mauvais état de la voirie reliant le rond-point Soubrenie à Travassac.

Politique de proximité

En réponse à une question de Mme D. Momot, Monsieur le Maire précise que les assistantes maternelles, ainsi que tous les habitants de Donzenac, peuvent utiliser les installations pour enfants du camping en dehors des heures d'ouverture

Séance du 13 novembre 2015

Secrétaire de séance : Daniel Canou

Absents excusés : B. Lacoste, S. Blancher, D. Momot, T. Constanty, D. Vidalie

Pouvoirs de B. Lacoste à Y. Laporte et de T. Constanty à M. Reliat

En ouverture de séance, le Conseil Municipal observe une minute de silence à la mémoire de Jean Plats.

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 02 octobre 2015.

Taux de la taxe d'aménagement

M. le Maire expose que, compte tenu du fait que l'Etat n'assume plus l'instruction des autorisations d'urbanisme, désormais assurée par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive de manière payante, il est nécessaire de relever le taux de la taxe d'aménagement, actuellement fixé à 1,5%. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le taux de la taxe d'aménagement à 2,5% à compter du 1^{er} janvier 2016, et décide l'exonération des logements sociaux, des maisons individuelles bénéficiant d'un prêt à taux zéro (dans la limite de 50% de leur surface) et des abris de jardin soumis à déclaration préalable.



2015

Bien dans ma commune ...

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

Réunions du
Conseil Municipal

Tarifs 2016 des services municipaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs des prestations et services communaux pour l'année 2016.

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Dans l'attente des remboursements à venir de la CABB (salaires des agents de l'ancienne communauté de communes repris par la commune et mis à disposition de l'Agglo, régularisation de l'Attribution de Compensation 2014, versement des subventions), le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant maximal de 250 000 €.

Maison funéraire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget annexe HT de la maison funéraire pour la période de septembre à décembre 2015 comme suit :

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Compte	Libellé	Inscrip. 2015	Compte	Libellé	Inscrip. 2015
1641	Rbt capital emprunt	5 500,00	16874	Avance du budget communal	5 500,00
<i>Total</i>		<i>5 500,00</i>	<i>Total</i>		<i>5 500,00</i>

Section d'exploitation					
Dépenses			Recettes		
Compte	Libellé	Inscrip. 2015	Compte	Libellé	Inscrip. 2015
6061	Eau - Electricité	500,00	706	Redevance DSP (sept à dec)	2 600,00
66111	Intérêts emprunt	2 600,00	7087	Rbt de frais	1 000,00
66112	Rattachement ICNE	500,00			
<i>Total</i>		<i>3 600,00</i>	<i>Total</i>		<i>3 600,00</i>

La durée d'amortissement est fixée à 30 ans pour le bâtiment, 15 ans pour le mobilier et le matériel technique, et 30 ans pour les subventions.

Personnel communal affecté au budget du camping

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le remboursement par le budget du camping au budget communal, des frais du personnel technique assurant l'entretien du camping, évalués à 5000 €.

Budget communal - Décision modificative n°4 -

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les ajustements budgétaires au budget communal tels qu'ils lui sont présentés.

Plan d'Aménagement du village de la Rochette

Les travaux d'assainissement des eaux pluviales à la charge de la commune sont estimés à 94 619 € HT par « Corrèze Ingénierie ». Le montant de la mission de maîtrise d'œuvre est de 5 655,88 €, soit un taux de rémunération de 5,98 %. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la nouvelle convention d'assistance technique à intervenir avec l'Agence Départementale « Corrèze Ingénierie ».

Vente de terrain au Gaucher

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité moins une abstention (L. Pouch), la vente au profit de l'entreprise Actimétal, du terrain cadastré section AD n° 467, sis au lieu-dit « le Gaucher », selon l'estimation effectuée par les domaines, et précise que l'ensemble des frais afférents à la mise en œuvre de la présente délibération seront à la charge du demandeur.

Vente de la parcelle AS 66 rue du Puy Broch

Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins un vote contre (M. Reliat), approuve la vente au profit de M. Q. Roux, de la parcelle cadastrée section AS n° 66, sise rue du Puy Broch, selon l'estimation effectuée par les domaines, et précise que l'ensemble des frais afférents à la mise en œuvre de la présente délibération seront à la charge du demandeur.

Remaniement d'une partie de la section ZK

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande le remaniement d'une zone remembrée (partie de la section ZK, lieu-dit « les Combes ») dont la représentation des limites ne correspond pas aux limites réelles.

Restaurant scolaire

M. Le Maire évoque la question du bruit dans le restaurant scolaire, lié au temps d'attente généré par la longueur des tablées. Une nouvelle organisation sera mise en place à partir du 30 novembre (self) pour privilégier le confort des enfants pendant le repas. De même, pour diminuer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères du restaurant scolaire, un pavillon de compostage de 5 m³ sera installé pour recueillir les fermentescibles.

Questions diverses

Diagnostic du clocher

Le montant des travaux nécessaires est évalué à 1,34 million d'euros HT.

M. le Maire indique qu'ils seront étalés dans le temps. Le taux de subvention s'élèvera à 70%.

Politique de proximité

M. le Maire précise qu'un partenariat a été conclu avec la commune d'Objat afin de réaliser des économies sur l'entretien de l'éclairage public, et que l'aménagement du nouveau terrain de sport est achevé.

Fête de Donzenac

V. Roux expose les projets du Comité des Fêtes. Une animation de Noël sera organisée en lien avec les différentes associations. L'objectif principal du Comité est de créer du lien social dans la commune. Les présidents d'association seront réunis le 25 novembre.

Pays d'Art et d'Histoire

S. Madrias évoque l'exposition « trésors sacrés, sacrés trésors » qui sera présentée aux écoliers et ouverte au public dans la Chapelle des Pénitents jusqu'au 4 décembre.

Atelier du plan de développement de la CABB

M-T. Clavel rend compte de cette réunion, à laquelle ont été abordés les thèmes de la mobilité individuelle non polluante, des transports collectifs et des liaisons structurantes qui font l'objet de scénarios.

Conseil d'administration de l'EHPAD

M-T. Clavel indique qu'une hausse de 1,6% du tarif de journée est envisagée, et que le dépositaire sera fermé.

Plan local d'habitat

S. Madrias expose le scénario envisagé par le bureau d'études retenu. L'objectif envisagé est d'atteindre 113 000 habitants sur le territoire de la CABB. 540 logements par an seraient construits. Le besoin de foncier serait de 300 hectares. Les objectifs de développement durable et de mixité sociale sont mis en avant. Un établissement public pouvant exercer un droit de préemption serait créé. Des zones de petit et grand passage seraient prévues pour les gens du voyage.

Dépôt de livres et création d'une nouvelle association

M. Reliat demande une meilleure information sur le dépôt de livres situé dans l'abri bus.

Elle interroge M. le Maire sur la possibilité de créer une nouvelle association. M. le Maire précise que le montant total des subventions allouées aux associations continuera à baisser et que toute nouvelle création se fera au détriment de celles existantes. Une étude est en cours pour évaluer avec précision les aides indirectes dont chaque association bénéficie. Enfin, la disponibilité des salles est limitée. Rien n'est exclu sous réserve des contraintes nombreuses qui s'imposent.



*Mrs Laporte, maire,
L'équipe municipale et le personnel communal,
vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente année
2016.*



2015

Bien dans ma commune ...

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

Budget 2015

Les finances sont, dit-on « le nerf de la guerre ». A cet égard, notre commune est engagée dans une bataille difficile. Comme beaucoup d'autres communes, nous nous trouvons pris en tenaille entre des recettes qui diminuent et des dépenses qui augmentent.

La diminution des recettes a commencé avec la mise en place des structures intercommunales, qui ont aspiré une partie des recettes les plus dynamiques, celles que versent les entreprises.

Cette tendance s'est aggravée lors de notre entrée inéluctable dans la CABB car notre commune a perdu la compétence en matière d'assainissement dont le budget, largement bénéficiaire, constituait la trésorerie des budgets communaux.

Depuis l'année dernière, l'Etat met en œuvre un plan de réduction des dotations accordées aux communes sur quatre années : 2014, 2015, 2016 et 2017. Ces dotations vont baisser de plus de 30 %. Cette diminution brutale a amputé les recettes de 17 000 € en 2014, 55 000 € en 2015 et 80 000 € au minimum sur les deux prochaines années (2016 et 2017). Elle sera supérieure à 150 000 €.

Parallèlement, l'Etat n'hésite pas à imposer aux communes des charges supplémentaires. Chaque nouvelle norme qu'il faut respecter augmente les dépenses. Dans certains cas, l'Etat se désengage, laissant la dépense à la commune ; c'est le cas pour l'instruction des actes d'urbanisme (permis de construire, certificats d'urbanisme...) qui coûtera environ 20 000 € chaque année.

La réforme des rythmes scolaires représente une charge supplémentaire de plus de 80 000 € pour Donzenac.

Dans ce contexte, nous avons dû engager un effort sans précédent pour maîtriser les dépenses.

C'est ce qui nous conduit avec beaucoup de regrets à la décision de fermer la piscine municipale dont le déficit, plus de 40 000 € chaque année, pesait trop lourd sur le budget. ***Mais, l'effort d'économies n'est pas terminé et va toucher la plupart des actions de la commune en 2016 et 2017.***

Nous nous refusons aux solutions de facilité : augmenter lourdement les impôts locaux ou laisser filer l'endettement. Une gestion sérieuse est ce qui préserve le mieux l'avenir.

En même temps, nous devons désormais concevoir les équipements locaux dans une optique de mutualisation. Chaque commune ne doit pas chercher à disposer de tous les équipements sur son territoire mais plutôt veiller à ce que les habitants aient accès, dans de bonnes conditions, à tous les équipements souhaités, le cas échéant, dans un cadre plus large que celui de la commune.

Rien d'essentiel ne sera sacrifié, en particulier, l'école et tout ce qui peut faciliter la vie des familles.

L'avenir n'est pas bouché. Notre commune a de nombreux atouts : son emplacement au carrefour autoroutier, son appartenance au dynamique bassin de Brive, sa population qui augmente régulièrement, son patrimoine, ses paysages... Nous pouvons espérer que, dans les prochaines années, l'implantation de nouvelles entreprises et l'arrivée de nouvelles familles rendront plus facile à résoudre l'équation du budget communal.

Même si la période est difficile, nous devons garder « CONFIANCE ».



SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Notre BP 2015
Charges à caractère général	32.29%
Charges de personnel	47.39%
Participations et subventions	5.26%
Intérêts de la dette	4.24%
Provisions	0.46%
Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement	10.33%
2 558 685.32 €	

RECETTES	Notre BP 2015
Recettes fiscales	53.52%
Dotations et subventions de participation	21.70%
Autres produits	17.75%
Excédent antérieur reporté	7.03%
2 558 685.32 €	

Autofinancement

DEPENSES	Notre BP 2015
Restes à réaliser de 2014	50.22%
Déficit antérieur reporté	8.01%
Remboursement capital des emprunts	20.37%
Nouvelles opérations d'investissement	20.73%
Transfert excédent assainissement à l'Agglo	0.67%
1 232 028.30 €	

RECETTES	Notre BP 2015
Autofinancement	21.46%
Restes à réaliser de 2014	30.02%
Affectation résultat de fonctionnement 2014	28.31%
FCTVA, Subventions, Taxe d'Aménagement	16.86%
Emprunt	0.00%
Prêt relais TVA	3.44%
1 232 028.30 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT



2015

Bien dans ma commune ...

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

Taux des impôts
locaux**Montant des baisses des dotations en 2015:**

	2014	2015	Evolution
Dotation Globale de Fonctionnement	355 408	316 074	-39 334
Dotation de Solidarité Rurale	118 621	118 148	-473
Dotation Nationale de Péréquation	27 165	12 883	-14 282
		Total	-54 089

L'augmentation des taux des impôts locaux de 3%, soit une somme de 24 000 €, n'a pas permis d'équilibrer la baisse des dotations.

Nous avons dû ralentir les investissements, revoir toutes nos dépenses de fonctionnement (abonnements EDF, GDF, Orange, revues techniques etc...), et ne pas remplacer les départs en retraite.

En 2016 et 2017, de nouvelles économies seront à trouver pour faire face aux diminutions annoncées des dotations.

Les taux des impôts locaux 2015

<i>Taxe foncière sur les propriétés bâties</i>				
Taux dépendant	Bénéficiaire	Taux 2014	Taux 2015	Evolution 15/14
Commune	Commune	18.51	19.07	3.03%
	Féd dép d'électrification	0.138	0.135	-2.17%
	Total	18.648	19.205	2.99%
Conseil Général	Département	21.35	21.35	0
CABBrive	Sirtom	10.52	8.56	-18.63%

<i>Taxe d'habitation</i>				
Taux dépendant	Bénéficiaire	Taux 2014	Taux 2015	Evolution 15/14
Commune	Commune	10.11	10.41	2.97%
	Féd dép d'électrification	0.083	0.083	0
	Total	10.193	10.493	2.94%
CABBrive	CABBrive	7.06	7.06	0

<i>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</i>				
Taux dépendant	Bénéficiaire	Taux 2014	Taux 2015	Evolution 15/14
Commune	Commune	89.09	91.76	3%
	Féd dép d'électrification	0.732	0.713	-2.6%
	Total	89.822	92.473	2.95%
CABBrive	CABBrive	5.9	5.9	0

Il convient de préciser que les valeurs locatives cadastrales -servant de bases pour les impôts locaux- ont été revalorisées de 0,9% lors du vote de la loi de Finances 2015.

ACTES D'URBANISME

Années	Certificats d'urbanisme déposés	Permis de construire déposés	Permis de démolir	Déclarations de travaux	Renseignements d'urbanisme	Total
2010	36	40	0	55	91	222
2011	40	28	3	40	60	171
2012	48	28	1	42	61	180
2013	31	28	0	42	61	162
2014	44	21	0	39	59	163
2015	38	12	1	38	61	150

La baisse des permis de construire est particulièrement inquiétante, car elle signifie qu'en 2017 et 2018, l'augmentation des recettes fiscales (foncier bâti ou taxe d'habitation) sera faible et nous contraindra peut-être à une augmentation des taux.

CERTIFICATS D'URBANISME

Années	Certificats d'urbanisme négatifs instruits	Certificats d'urbanisme positifs instruits	Total
2010	3	25	28
2011	5	28	33
2012	8	33	41
2013	4	27	31
2014	10	34	44
2015	5	33	38

Toujours, beaucoup de demande de certificats d'urbanisme pour connaître les possibilités de construire.

AUTORISATIONS : REPARTITION PAR NATURE

Années	Habitations	Bâtiments divers	Piscines	Rénovation de façades	Panneaux Photovoltaïques
2010	22	11	10	17	9
2011	20	10	8	18	2
2012	20	7	6	30	1
2013	13	8	0	7	0
2014	13	8	0	7	0
2015	12	10	9	4	0

Les autorisations de construire (habitation) concernent pour moitié des constructions nouvelles et pour moitié des additions de construction.

M. Gérard Alexandre - responsable technique - est à la disposition des administrés, pour tous renseignements relatifs au zonage des terrains et aux règlements de construction, du **lundi au vendredi, de 9h à 12h (présent en mairie) et de 13h30 à 17h30 sur RDV.**

Les habitants ayant des projets de construction ou d'entretien et souhaitant avoir des conseils pour leur mise en œuvre doivent prendre RDV avec M. Gérard Alexandre qui leur communiquera les jours de présence de la technicienne des Bâtiments de France ; Mme Guérin.



Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Samuel BLAS
 Né le 28 mai 2014 - Le Martel - Champagnac

Andréa, Luce NAUCHE
 Née le 17 juillet 2014 - La Rochette

Mohamed-Yasin RAFIKI
 Né le 02 janvier 2015 - Le Pont de l'Hôpital

Théo CASTAGNE
 Né le 07 janvier 2015 - 15 Rue du Chassang

Anthony, Kavaloginoa Tagi Keiloa AKILITOA
 Né le 14 janvier 2015 - 71 rue du Tour de Ville

Nathan VEZINE
 Né le 30 janvier 2015 - Rond

Maé BISSIÈRE
 Né le 08 février 2015 - Espeyrut

Léon BAUDOIN MAYER
 Né le 06 février 2015 - Genouillac

Doriane, Andréa CHARLAULT
 Née le 14 février 2015 - 22 rue du Petit Foirail

Julia THOMAS
 Née le 22 mars 2015 - Genouillac

Sacha MIGOT
 Née le 19 avril 2015 - La Gorce

Zya DELECROIX ARDOUIN
 Née le 3 mai 2015 - 4 Rue des Mineurs Travassac

Ynès, Marie, Elodie, Jade BOUSSALHAM SAGE
 Née le 7 mai 2015 - 18 Place du Marché

Enola, Annick, Michèle JARRY
 Née le 13 mai 2015 - 26 Rue du Château

Naïa GOUDAL
 Née le 23 mai 2015 - Mazières, les Cantines

Louka, Stéphane MAURY
 Né le 13 juin 2015 - Route de Rond

Méonnie DELMOND AUCONIE
 Née le 27 juin 2015 - Mazières

Timéo, Patrick CONROUX
 Né le 19 juillet 2015 - 54 Rue du tour de Ville

Maloée NONY PIERRE
 Née le 20 juillet 2015 - 1 Rue Ventadour

Emie, Danaelle, Krystie BOYER
 Née le 22 juillet 2015 - 18 rue du Tour de Ville

Jules, Liam, Gabin BREF
 Né le 22 juillet 2015 - Champagnac

Maël, Eden BOCQ
 Né le 23 août 2015 - Grand Roche

Lucas MIGOT MECHEKHAR
 Né le 04 novembre 2015 - Route de Saint-Viance
 La Gorce

David SIMONET
 Né le 11 novembre 2015 - 18 allée du Maumont

Eythan UGUEN
 Né le 12 novembre 2015 - 31, Rond



Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :

Tekela TELAI
 et **Salomon AKILITOA**
 le 04 juillet 2015

Annabelle DOULCET
 et **Stéphan CHANTALAT**
 Le 11 juillet 2015

Marion CHAPPE
 et **Sylvain CHAZEL**
 Le 18 juillet 2015

Axelle VALADAS
 et **Bertrand CLOAREC**
 Le 15 août 2015

Victoria CHOQUIN
 et **Guillaume COSTE**
 Le 15 août 2015

Catherine BISSUEL
 et **José ROVIRA**
 Le 18 août 2015

Sandra AVRIL
 et **Xavier SARLE**
 Le 15 septembre 2015

Frédérique DAUBAN
 et **Loïc LYSZCZARZ**
 Le 19 septembre 2015

Nathalie CHANOURDIE
 et **Carlos FERREIRA DE CARVALHO**
 Le 12 décembre 2015



Nous présentons nos félicitations aux jeunes mariés ainsi qu'aux jeunes parents.

Philippe Guy

Les Donzenacois ont été frappés de stupeur en apprenant le décès accidentel de Philippe Guy, le 8 décembre 2015. Philippe Guy a toujours fait preuve, dans son parcours professionnel en tant que responsable de l'abattoir de Brive, Directeur Général des transports René Madrias et juge au Tribunal de Commerce, de grandes qualités d'intelligence, de courage, de dynamisme, de rigueur et d'attention. Philippe Guy privilégiait l'humain par le souci constant de la sécurité, ou encore en donnant une chance aux plus défavorisés. Son attachement viscéral à sa commune l'amenait à participer activement à la vie locale avec une gentillesse et une simplicité exemplaires.

A son épouse, Frédérique, à ses enfants, Martin et Camille, à ses parents, Simone et Paul, une fois de plus très éprouvés, à Jean-Pierre, Marie-Noëlle et Isabelle, ainsi qu'à toute sa famille et ses amis nous exprimons toute notre sympathie et leur adressons nos plus sincères condoléances.

Y.L.

Monsieur Jean Salesse et Madame Simone Salesse

Jean Salesse nous a quittés le 4 mai 2015. Bien connu dans le monde du rugby et du tennis qu'il pratiquait encore récemment, Jean Salesse était renommé au niveau national comme éleveur de chiens et était recherché en tant qu'expert lors des concours. Nous garderons le souvenir d'un homme attachant et aimant passionnément sa commune.

C'est avec beaucoup de tristesse que, le 14 octobre 2015, les Donzenacois ont appris le décès à l'âge de 91 ans de Madame Simone Salesse, dont la notoriété allait bien au-delà de la commune.

Exploitante du restaurant « le Périgord » et de l'hôtel « la Gamade », Simone Salesse, par sa gentillesse, sa générosité et son professionnalisme excellait dans l'accueil, et c'est tout naturellement qu'une réelle sympathie se nouait avec ses clients.

La réputation de ses établissements rejaillissait sur la commune de Donzenac.

Elle fut la première femme de Donzenac à être nommée Chevalier de l'Ordre National du Mérite par le Président de la République Jacques Chirac, entraînant une grande fierté de la part de tous ses amis pour la reconnaissance de ses mérites et de ses qualités de cœur et de courage.

Nous présentons, aux familles et à leurs amis, nos très sincères condoléances.

Y.L.

Monsieur Jean Plats

C'est avec émotion et tristesse que nous avons appris le décès de Jean Plats à l'âge de 76 ans.

Fils d'artisan, après de brillantes études au lycée Cabanis, il se dirigera vers l'enseignement et sera nommé à Athis-Mons, avant de revenir en Corrèze où il terminera sa carrière à l'école primaire de Donzenac en tant que directeur.

Son autorité naturelle, son sens de la pédagogie, sa rigueur intellectuelle ont été autant de qualités reconnues et appréciées par tous, et en particulier des enfants.

Ses avis exprimés aux conseils d'école en tant que Délégué Départemental de l'Education Nationale trouvaient une écoute attentive, compte-tenu de sa grande expérience.

Homme de convictions, impliqué dans la vie locale, il fut conseiller municipal de 1989 à 1995. Il s'investira également dans la vie associative en créant notamment le club de tennis, ou encore en participant aux activités de la société de chasse.

Grand sportif, il a comme tous les jeunes Donzenacois défendu à l'US Donzenac les couleurs locales avant de rejoindre les juniors du CAB. Il a également fait partie du club de rugby d'Athis-Mons.

Nous adressons à son épouse, Mary, ses enfants, Catherine, Nathalie et Frédéric, sa famille et ses amis, nos très sincères condoléances.

Y.L.



Nous présentons nos sincères condoléances et nos sentiments de sympathie aux parents et amis de :

- COUDERT Marie Thérèse née FEVRIER	le 11 décembre 2014
- CHOUZENOUX née FAVEDE Josette Adeline	le 26 janvier 2015
- BOSSOUTROT Jean Henri	le 26 janvier 2015
- SARNETTE Raoul Marc	le 12 février 2015
- SANCHEZ Désiré	le 23 février 2015
- KIDA Jean	le 11 mars 2015
- SICARD Gabriel René Jacques	le 12 mars 2015
- DUMOND née MOUSSOUR Patricia, Marie Thérèse	le 19 mars 2015
- GOULMY née MAURY Marguerite	le 10 avril 2015
- SALESSE Jean, Louis	le 04 mai 2015
- RHODDE Pierre	le 05 mai 2015
- ALANIECE Marcel, Jacques	le 08 juin 2015
- MORISSET Jean-Claude, Jacques, Jules	le 29 juin 2015
- COMBE Serge, Bruno	le 05 août 2015
- CHASTAING Jacques, André	le 20 août 2015
- PASCAL Baptiste, Pierre	le 22 août 2015
- CONAN née VIDAL Suzanne, Joséphine, Marie	le 27 août 2015
- CHANOURDIE née FEREDIE Léontine	le 21 septembre 2015
- PECHADRE née LAGARDE Christiane	le 25 septembre 2015
- CHASTANET née VIALLE Clémence	le 1 ^{er} octobre 2015
- NICOLLE Michel Guy Raymond	le 02 octobre 2015
- PLATS Jean Raymond	le 04 octobre 2015
- MONTEIL née EYROLLES Jacqueline	le 06 octobre 2015
- FRONTY née MEYJONNADE Marcelle	le 07 octobre 2015
- SALESSE née LABROUSSE Catherine Simone Marie-Louise	le 14 octobre 2015
- MOMOT Claude, Daniel	le 21 octobre 2015
- DUCOURTIOUX Bernard, Lucien, Joseph	le 26 octobre 2015
- COUDERT Alain	le 09 novembre 2015
- GUY Philippe	le 08 décembre 2015

Décès survenus à la Maison de Retraite de personnes extérieures à la commune :

- MONS Jeanne née BUSSIERES	le 20 novembre 2014
- BOSSOUTROT née BOURDET Adèle Marie	le 12 janvier 2015
- TRAUTWEIN Guy Jean Marcel Robert	le 17 janvier 2015
- SUDRAT née DUDOGNON Marie-Louise	le 20 février 2015
- DARFEUILLE née GIZARD Yvette	le 14 mars 2015
- COUDERT née CLAUZEL Odette	le 22 mars 2015
- FEYDEAU née CHAUAUD Lucienne, Andrée	le 24 mars 2015
- PERROUULT Louis François Pierre Vaast	le 15 avril 2015
- VERGNE née MASSOT Odette Lucienne	le 16 avril 2015
- GAUTHIER née FARGES Marie Madeleine	le 03 juin 2015
- VINNER née PICHENOT Denise Marguerite Eugénie	le 28 juin 2015
- BOULADAM Ali	le 06 juillet 2015
- LARIVIERE née STEIN Jacqueline Jeanne Louise	le 02 août 2015
- DAUDY née SERIN-SIMEON Léontine, Raymonde	le 19 septembre 2015
- AUJOL Georges Jean	le 24 septembre 2015
- BILLAT née MADRIAS Marie Louise Yvonne	le 06 novembre 2015
- ROUCHETTE née ROQUE Marie-Thérèse	le 03 décembre 2015
- FLAMARY née LACOMBE Pierrette Christiane	le 07 décembre 2015



Année scolaire 2015 - 2016

L'école de Donzenac compte 280 élèves, répartis comme suit :

Maternelle	M. Dominique AUJOL	Classe de PS	30 élèves
	Mme Anne DUFOUR	Classe de MS	25 élèves
	Mme Katia LAFON	Classe de MS - GS	23 élèves
	Mme Michèle HEBTING	Classe de GS	25 élèves
Primaire	Mme Katia LATREILLE	Classe de CP	23 élèves
	Mme Tiffany AUCONIE	Classe de CP-CE1	22 élèves
	M. Frédéric LAGARDE	Classe de CE1	24 élèves
	Mme Annick ROQUES	Classe de CE1-CE2	23 élèves
	Mme Sandrine GAILLAC	Classe de CLIS	12 élèves
	Mme Blandine REZZONICO	Classe de CE2 - CM1	23 élèves
	Mme Laure SCLAFER	Classe de CM1	25 élèves
	Mme Valérie RUFINO	Classe de CM2	25 élèves

En cette rentrée scolaire 2015, l'école de Donzenac a accueilli 4 nouveaux enseignants. Mme Katia Lafon enseigne en classe de MS-GS. Mme Faustine Goutas assure la décharge de direction et a en charge la classe de CM2 de Mme Rufino les lundis et jeudis, et la classe de CP-CE1 de Mme Auconie les vendredis. Mme Harmonie Berthomeau est l'enseignante de la classe de MS-GS les jeudis.

Une nouvelle classe a été équipée d'un Tableau Blanc Interactif (TBI), ce qui porte maintenant à 6 le nombre de TBI dans l'école.

Les projets pédagogiques de cette année scolaire restent variés et dans la continuité des actions engagées: sport, piscine, environnement, prévention routière, voyages scolaires. Un projet en Histoire des arts va être mené avec le soutien du Pays d'art et d'histoire et Christophe Caron, un artiste plasticien. Le travail débutera par l'étude des retables présents à Donzenac et se poursuivra par la conception et la réalisation d'un triptyque par les élèves de CM1 et de CM2.

En **musique** cette année, les enfants vont travailler sur le thème des villes. Ce thème promet d'être riche en rencontres et découvertes. Ils vous présenteront leur travail au travers d'un spectacle **le 25 juin 2016** au gymnase lors de la **fête de l'école**.

Rétrospective sur l'année scolaire 2014 - 2015

L'année scolaire passée fut très riche en sorties et activités éducatives. Les élèves de Donzenac ont pu bénéficier de nombreux temps forts, riches en découvertes.



A l'école maternelle, les enfants se réunissent au fil de l'année pour partager la galette, fêter carnaval et Noël.



Cette année, ce sont les pompiers qui ont véhiculé le Père Noël venu rendre visite aux enfants chargé de cadeaux. Les enfants émerveillés ont partagé avec lui le goûter de Noël. Un spectacle a été offert aux enfants de la maternelle.

Ces fêtes sont l'occasion de se rassembler, de vivre de bons moments et de structurer le temps.



A l'école primaire, c'est autour d'un film et d'un bon goûter offert par la municipalité que les enfants se sont réunis.





2015

Bien dans ma commune ...

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

Notre école



Les voyages scolaires de fin d'année ont conduit les classes de la maternelle à visiter la médiathèque du Père Castor où des activités autour des livres et de la nature leur

étaient proposées. C'est l'occasion de se retrouver tous ensemble et de partager un pique-nique. Les classes du primaire sont allées: pour les CM1 visiter le château de Castelnaud, pour les CP, CP-CE1, CLIS et CE1 au gouffre de la Fage.



Comme chaque année, la municipalité a offert aux élèves de CM2 un voyage à Paris. Les enfants ont pris le train et ont découvert Paris, ses grands monuments, Notre

Dame, la Tour Eiffel. Ils ont visité le grand musée du Louvre et le palais de la découverte. Les enfants garderont un beau souvenir de cette grande journée riche en découvertes.

Côté sport, les CE2, CM1 et CM2 ont participé aux rencontres sportives organisées par l'USEP : cross, basket, athlétisme, hand, jeux d'opposition. Les élèves de maternelle se sont initiés à l'athlétisme et à la gymnastique.

La classe de CM2 a mené un projet rugby en partenariat avec le club du CAB. Les élèves ont travaillé avec des joueurs professionnels. Le projet a été clôturé par une belle rencontre rassemblant toutes les classes participantes sur le stadium de Brive pour un tournoi très apprécié.



Les classes de CM1 et CM2 ont pratiqué la danse de création et ont travaillé avec un danseur professionnel, Pedro Pauwel. Ce projet coordonné par le théâtre des sept collines à Tulle a donné lieu à une représentation à Limoges puis à Tulle où les élèves ont pu présenter la chorégraphie qu'ils avaient créée.

La classe de CE2 a mené un projet autour du poney. Les enfants ont beaucoup apprécié les séances au poney-club du Mas à Donzenac. Merci à Isabelle Estorges pour tout ce qu'elle apporte aux enfants chaque année.

Les élèves de CE2 ont été sensibilisés aux règles de prévention routière. Après un travail en classe et l'intervention d'un gendarme de Donzenac, les enfants ont passé l'épreuve du Permis piéton. Tous les enfants ont réussi. La remise des permis a eu lieu en présence de la municipalité et des parents des élèves. Les élèves de CM2, eux, ont obtenu leur Permis vélo. Une équipe de gendarmes propose aux enfants une épreuve théorique et une épreuve pratique pour tester leurs connaissances et leur aisance à vélo. Les règles de sécurité sont rappelées et le code de la route expliqué.



Toutes les classes ont mené des actions en faveur de la protection de l'environnement.

Les élèves de CM1 et de CM2 ont participé à une journée d'activités sur le thème des droits de l'enfant : droit à la santé, à l'éducation, aux loisirs, à l'expression...

La fête de l'école a eu lieu le 27 juin 2015 au gymnase de Donzenac. Les enfants de maternelle ont partagé une après-midi de jeux autour de stands très variés.

L'école primaire a travaillé toute l'année des œuvres sur le thème des personnages célèbres. Lors du spectacle de la fête l'école, chacun a pu apprécier tout l'enthousiasme et le plaisir des élèves. Nous remercions encore Karen Picarda, la professeur de musique. Bravo à tous.

Les parents d'élèves ont assuré la continuité de la journée en proposant un apéritif et un repas.

Merci à tous les parents qui ont contribué à la réussite de cette journée.

L'école remercie toutes celles et ceux qui ont pris part aux diverses manifestations et répondu à ses sollicitations durant toute l'année.

Dates à retenir: Loto de l'école le samedi 2 avril 2016 Fête de l'école le samedi 25 juin 2016

L'année 2015 est marquée par la signature d'un nouveau Contrat enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze, pour la période 2015 - 2018.

Ce contrat permet à notre commune de bénéficier d'un appui technique et d'un important soutien financier de la part de la CAF, et nous aide à toujours améliorer nos services d'accueil pour les enfants et les jeunes.

Le Contrat enfance jeunesse s'ajoute à d'autres dispositifs de conventionnement CAF et MSA (prestation de service, forfait qualité, aide spécifique pour l'organisation des nouveaux rythmes scolaires), qui apportent une aide financière indispensable à notre commune. En 2014, déduction faite de ces aides et des participations familiales, la commune a participé à hauteur de près de 120 000 € pour le fonctionnement de l'ALSH, dont le coût total s'élève à 295 130 €.

Comme vous le savez, les services implantés sur notre commune sont désormais organisés par deux gestionnaires différents :

- La commune pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive pour les services petite enfance (Multiaccueil et Relais Assistantes Maternelles).

Face à des contraintes budgétaires importantes, le Conseil Municipal a fait le choix de continuer à privilégier la qualité d'accueil des enfants à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, qui est au cœur de notre politique sociale depuis plusieurs années.

Grâce à la mobilisation d'une équipe qualifiée, dynamique, et soucieuse du bien-être des enfants, de nombreuses actions continuent à être menées, avec deux axes prioritaires en 2015 :

L'amélioration de l'accueil des tout-petits

Ils entrent dans leur première année d'école, ont parfois tout juste 3 ans, et peuvent être déstabilisés par un nouveau milieu collectif accueillant un grand nombre d'enfants (notamment sur les périodes d'ouverture avant et après l'école). L'équipe a donc travaillé un projet spécifique avec pour objectif de leur donner rapidement des repères sécurisant : animateurs référents, utilisation de la salle d'activités du Relais Assistantes Maternelles, mise en place d'animations mieux adaptées, amélioration des conditions matérielles (mobiliers, organisation du restaurant scolaire pour le temps de repas, etc...)



Un projet pour les ados : #100%Ados

Pour les plus âgés (à partir de 12 ans), l'ALSH a commencé à proposer des animations pendant les vacances de Toussaint, sur 4 jours. Les jeunes bénéficient d'une salle dédiée et peuvent participer à des journées de loisirs adaptées à leurs envies, pour un tarif modéré, avec une équipe qui les connaît bien et leur laisse la part d'autonomie fort justement attendue à cet âge !

Le succès rencontré par cette première expérience fin 2015 nous ouvre des perspectives de renouvellement pour l'année 2016.

Temps forts en 2015

Pour l'ensemble des enfants accueillis, de nombreuses activités de loisirs ont été proposées tout au long de l'année. Elles ont permis d'encourager les élans créatifs et sportifs des enfants, de leur faire faire de nouvelles découvertes, de bénéficier de sorties ludiques et culturelles, etc... Les ateliers thématiques, organisés pendant les vacances mais aussi après 16h30, rencontrent un grand succès. L'ensemble des animations s'inscrit dans la continuité du projet éducatif communal et s'articule autour d'objectifs pédagogiques spécifiques tels que le renforcement des acquis scolaires, l'ouverture au monde, la citoyenneté, l'autonomie...



2015

Bien dans ma commune ...

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

Enfance Jeunesse



Les parents ne sont pas oubliés, l'équipe privilégiant un dialogue ouvert et confiant, mais aussi des moments conviviaux partagés (l'Apéro du vendredi pendant les vacances d'été est en passe de devenir une institution !!) L'ALSH participe pleinement à la vie de la commune, via des échanges avec l'école, les associations, la Maison de retraite, la médiathèque, le point public multimédia... Il est un élément essentiel de notre dynamique locale, et doit continuer à marquer positivement l'enfance de tous les jeunes donzenacois.

Nouveaux rythmes scolaires

Depuis la mise en place en 2013 de la réforme des rythmes, l'ALSH participe pleinement au projet éducatif territorial, contractualisé avec l'Inspection académique, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, et la Caisse d'Allocations Familiales. Cette participation se concrétise par l'organisation d'ateliers thématiques, menés en interne par des agents qualifiés (théâtre, danse orientale, street art) ou avec le soutien précieux des associations locales (poterie, tennis, handball, football, musique...). Nous tenons à remercier vivement les clubs sportifs et associations qui viennent chaque jeudi faire découvrir leurs activités aux enfants du primaire.

Afin de faire partager aux parents tout ce que les enfants apprennent ou créent pendant les ateliers, un grand spectacle est donné chaque année au mois de juin. En 2015 ce fut une fois de plus un succès, pour la plus grande fierté des enfants.



Les services petite enfance

Le Relais Assistantes Maternelles et le Multiaccueil sont gérés par l'Agglo de Brive, au sein d'un service petite enfance regroupant toutes les structures d'accueil des 49 communes du territoire. Soulignons que ce transfert de gestion s'est fait avec un souci de conservation des liens de proximité avec la Commune. Ces deux services rencontrent également un public nombreux et ont à cœur de toujours mieux s'adapter aux besoins des jeunes enfants et de leurs familles.

Un travail récompensé fin 2014 pour le Multiaccueil qui a remporté le second prix national du Trophée des Girafes Awards, dans le cadre de la Semaine de la Petite Enfance, pour la création d'un jeu original, le Bounat'choux, avec la participation active des enfants et des parents.

La cérémonie de remise du prix s'est déroulée en janvier dans les locaux de l'OCDE à Paris, en présence de Gabriela Ramos -chief of staff et sherpa de l'OCDE- et de Daniel Lenoir -Directeur Général de la CNAF-.



Cette récompense, qui salue le dynamisme et l'implication de l'équipe du Multiaccueil, représente également une motivation supplémentaire dans la mise en œuvre de la politique sociale locale.

La création et la mise en service de l'Aire Zen Sensorielle dans un aménagement paysager entièrement repensé figurent parmi les grands projets de l'année 2015. Après six mois de travaux, l'inauguration a eu lieu le 10 juillet 2015 en présence de nombreuses personnalités.

Longuement réfléchi, cette réalisation est un véritable atout pour l'EHPAD. Favorisant l'accès pour tous sur l'extérieur et le développement des activités dans un esprit zen et convivial, il favorise le bien-être et améliore la qualité de vie des résidents.

Il est un réel complément au « Programme Santé » de l'EHPAD et s'inscrit dans la même démarche de santé publique et de prévention de la dépendance liée à l'âge des personnes âgées.

En effet, l'Aire Zen Sensorielle propose un parcours de santé adapté et comprend six agrès d'utilisation intuitive : un gouvernail, un développé assis, un rameur, un double volant Tai Chi, un pédalo et un couloir de marche sur différents sols pour améliorer la marche.

De plus, des espaces sensoriels et potagers adaptés ont été intégrés dans le projet permettant la mise en place de divers ateliers d'éveil corporel, d'éveil des sens, travail de mémoire, moment de détente ou autres...

D'accès libre ou accompagné pour les résidents, leur famille ou les proches, cette Aire Zen Sensorielle a été pensée comme un lieu de promenade et d'échanges inter générationnels avec des espaces de rencontre et de convivialité sur les terrasses.

Reprenant dans sa conception architecturale la thématique du bois et de l'ardoise, l'Aire Zen Sensorielle et son aménagement paysager s'intègrent parfaitement dans son environnement et valorisent l'EHPAD. De plus, la fontaine visible depuis la salle de vie et tout au long du parcours de marche crée une atmosphère de détente et de bien-être et incite les résidents à développer des activités sur l'extérieur.

Désormais, le Programme Santé de l'EHPAD propose donc aux résidents et aux personnes de plus de 60 ans habitant la commune de DONZENAC, à titre gratuit :

- des ateliers mémoire pour la stimulation cognitive, animés par un psychologue,
- des ateliers sport pour la stimulation physique, animés par un éducateur sportif,
- un accès libre à l'Aire Zen Sensorielle

Aussi, les personnes intéressées par ces activités sont invitées à venir s'inscrire à l'EHPAD. Un bilan d'admission est nécessaire.



D'autres moments forts ont marqué l'année 2015 :

- ✓ Obtention du 2^{ème} prix au concours photo « Zoom sur ma Commune »
- ✓ Participation aux actions de l'Agenda 21
- ✓ Rencontres intergénérationnelles avec les enfants
- ✓ Loto avec le Club des Aînés
- ✓ Nombreux repas à thèmes : nouvel an chinois,...



Parmi les animations à venir, on peut citer le goûter festif de fin d'année le 16 décembre prochain et l'organisation par le Rotary Club de Brive Vézère d'un thé dansant à Donzenac en début d'année 2016, au profit de l'EHPAD, dans le but d'aider au financement d'une tablette tactile.

Nous vous souhaitons, à tous, de très joyeuses fêtes de fin d'année.



2015

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Plan Local d'Urbanisme

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Conseil Municipal a lancé en septembre 2013 la révision de son PLU.

En 2014, nous avons recruté un bureau d'études pour nous aider à réaliser cette opération qui a démarré en janvier 2015. Cette année a été consacrée à la réalisation d'un diagnostic de la commune et à l'établissement d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Le travail s'effectue au sein d'une commission municipale associant des représentants de l'Etat, de la Chambre d'Agriculture, de la Communauté d'Agglomération de Brive, et du CAUE.



Comme nous l'avons évoqué en réunion publique le 27 janvier 2015, la réflexion des élus est très encadrée par les textes de lois et par divers documents supracommunaux comme le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), le PLH (Programme Local de l'Habitat), le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) ou le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)...

☞ Vous pouvez consulter en mairie le diaporama présenté en réunion publique et son compte-rendu.

Sur la base du diagnostic, nous avons élaboré un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (le PADD) qui a été débattu en Conseil Municipal le 30 juillet 2015. Le PADD exprime le projet communal en cohérence avec les enjeux du développement durable.

☞ Vous pouvez consulter en mairie le diaporama présenté en Conseil Municipal et son compte-rendu, ainsi que le document présentant le PADD.

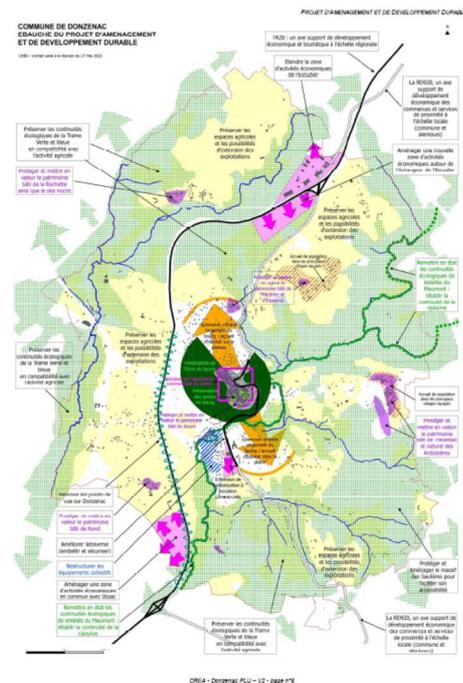
Ce projet a ensuite été présenté le 1^{er} octobre 2015 aux Personnes Publiques Associées : DDT (urbanisme), DREAL (environnement) STAP (architecte des bâtiments de France)..., les chambres consulaires (dont la Chambre d'Agriculture), les collectivités locales (communes voisines, Communauté d'Agglomération).

La suite de l'étude consiste dans la traduction du PADD dans des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) pour les grands secteurs de développement de la commune, et dans un plan de zonage et un règlement à la parcelle sur tout le territoire. Ces pièces maîtresses du dossier de PLU seront les nouvelles dispositions opposables aux permis de construire et d'aménager lorsque la procédure de révision sera achevée.

Le planning se déroule donc comme cela avait été annoncé dans le bulletin municipal précédent.

Objectif : une enquête publique en fin d'année 2016.

☞ Faites nous connaître vos remarques sur les documents consultables. Un registre est à votre disposition en mairie.



Révision allégée du PLU : Zone d' « Escudier II »

Par délibération du 11 décembre 2015, le Conseil Municipal a prescrit une procédure de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme ayant pour objet :

- La création d'une zone économique et industrielle « ESCUDIER II »
- Le passage de la zone AUa (secteur Escudier) en zone Ui, A et N1 du PLU.

Le dossier de révision allégée sera consultable en Mairie et un registre, dans lequel pourront être consignées les observations du public, sera également disponible (en février 2016).

A l'issue de la période de concertation et de consultation, un bilan et le dossier de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme seront soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Travassac

33 nouvelles places de parking pour faciliter le stationnement et permettre l'organisation de manifestations en toute sécurité.



Stades Jean Burin et Marcel Pignol



Stade Jean Burin : travaux importants de défeutrage de la pelouse, sablage et reprise de l'engazonnement.

Eclairage du stade Marcel Pignol pour limiter l'utilisation de la pelouse du terrain d'honneur.



Avenue de Paris



Dissimulation des réseaux aériens EDF et France-Télécom.

Eclairage public : installation de lampes à led.

Réfection des trottoirs aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



2015

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Réalisations 2015

Maison Funéraire de Donzenac



La Maison Funéraire de Donzenac est un nouveau service public qui va permettre de répondre aux besoins des Donzenacois, de l'EHPAD « L'Abri du Temps » et des populations alentours.

Jouxtant le nouveau cimetière et le jardin du souvenir, elle vient compléter les services proposés sur le site funéraire de l'avenue de la Gare, en offrant aux Donzenacois et aux habitants des communes voisines une meilleure proximité, ainsi que toutes les prestations

nécessaires à un accompagnement discret et respectueux.

Elle est composée d'un hall d'accueil calme et reposant et de deux salons de présentation, accessibles 7j/7j et 24h/24h, propices au recueillement.

L'établissement est entièrement adapté aux personnes à mobilité réduite et met à votre disposition un parking d'environ 500 m².

Après mise en concurrence, la gestion de la Maison Funéraire de Donzenac a été confiée à la SARL Pompes Funèbres Sébastien Breuil par délégation de service public.

Conformément à l'article R. 2223-75 du code général des collectivités territoriales, « les personnels des régies, entreprises ou associations de pompes funèbres habilitées, mandatés par toute personne qui a qualité pour pourvoir aux funérailles, ont accès aux chambres funéraires... ».

Dès lors, toutes les familles peuvent bénéficier des services proposés par la Maison Funéraire de Donzenac, quel que soit le choix de l'entreprise de pompes funèbres.

Village-Étape

Par arrêté préfectoral du 11 juin 2015, notre commune a obtenu le renouvellement du label « Village-Étape » pour une période de 5 ans. Toutefois, la commune doit engager une réflexion sur la révision de la signalétique des commerces et des services dans les 2 ans pour respecter strictement la charte des Villages-Etapes.

Travaux en régie

En plus des travaux traditionnels - point à temps, entretien des espaces publics du bourg et des villages -, les agents communaux des services techniques ont réalisé les travaux suivants :

Réfection des bureaux de l'ancienne CC3A

Aménagement de la plateforme multi-sports route Louis Madrias

Installation d'un composteur de 5 m³ pour l'école



Vœux du maire



La Girafe d'Argent attribuée à la crèche « Les Bouts d'choux »



Remise de la Médaille d'Honneur communale à M. Perys



Vœux à l'EHPAD



Cérémonie du 19 mars



Cérémonie du 08 mai



Remise du permis piéton



Voyage à Wolframs-Eschenbach



Lauréats du concours photo



Voyage à Paris pour les CM2



Spectacle de fin d'année à l'ALSH



Cérémonie du 18 juin



Vernissage de l'exposition d'Adage



Collecte de bouchons à l'école



2015

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

2015 en images



20 ans des Villages Étapes



Cérémonie du 14 juillet



Vernissage de l'exposition de Mmes Dick et Bordas



Bal des pompiers



Inauguration de l'aire Zen à l'EHPAD



Ava Corsica en concert



Cérémonie Jean Burin



Rentrée des classes



Forum des associations



Participation de l'Avenir de Donzenac au festival de Martigues



Fête de l'amitié



Cérémonie du 11 novembre



Moment de recueillement suite aux attentats de Paris



L'Avenir de Donzenac fête la Sainte Cécile



Téléthon 2015



Félicitations à :

➤ **Monsieur LABROUSSE Raymond**, qui a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur au titre de la promotion exceptionnelle du 70ème anniversaire des débarquements.

- **Monsieur DI RUGGIERO Claude** qui a été nommé Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques.
- **Monsieur MATHOU Edmond**, président de la caisse locale GROUPAMA de Donzenac, qui a reçu la médaille de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (vermeil).
- **Madame CHANTALAT Marie Céline** qui a reçu la médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale (or).
- **Madame VERLHAC Catherine**, et **messieurs JUGLARD Jean-Paul**, **LEDOUX Pierre**, **SEHANS Philippe**, et **TARRADE Michel** qui ont reçu la médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale (vermeil).
- **Madame FROIDEFOND Catherine** qui a reçu la médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale (argent).
- **Madame CHESNOY Chantal** qui a reçu la médaille d'Honneur du Travail (grand or).
- **Messieurs DOUSSAUD Philippe** et **DUCELIER Joël** qui ont reçu la médaille d'Honneur du Travail (or).
- **Madame LAPORTE Marcelle** qui a reçu la médaille d'Honneur du Travail (vermeil).
- **Madame VERGNE Corinne** et **messieurs DANDALET François** et **FRAYSSE Christophe** qui ont reçu la médaille d'Honneur du Travail (argent).
- **Monsieur et Madame MARLIAC**, qui ont fêté leurs noces d'or (50 ans).
- **Monsieur DUTREUIL Michel** qui a reçu la croix du combattant.
- **Monsieur PENYS Daniel** qui a reçu la médaille d'Honneur Communale en tant que Président de l'Association des Donneurs de Sang.



- **Le Personnel du Multiaccueil de Donzenac** (Mmes **MACHADO Sylvie**, **FOURCHE Emmanuelle**, **BOUILLAGUET Aurélie**, **CHAZAL Florence**, **REBEYROL Marilyne**, **ROUSSEAU Sandrine**, **CARPENTIER Sophie**, **CONSTANTY Christelle**, **CHANTALAT Annabelle**) qui a obtenu la médaille d'Honneur Communale suite à l'obtention de la « Girafe d'Argent » deuxième prix national.

**Bienvenue à tous les nouveaux habitants
et tous nos vœux de bonne intégration.**



2015 *Bien dans ma commune ...*

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

**Zoom sur ma
commune**

Au cours de l'année 2015, et dans le cadre de sa démarche participative « Agenda 21 », la Commune de Donzenac a proposé aux Donzenacois, la quatrième édition du concours photo intitulé « Zoom sur ma commune ».

Ce concours avait pour thèmes
« le Pont de l'Hôpital » et les « vues lointaines du bourg ».

Un jury donzenacois a voté pour élire les trois plus belles photos.

Le 1^{er} Prix a été attribué à M. Claude Rattier dont la photo fait la couverture de votre Bulletin Municipal 2015.



2^{ème} Prix :

EHPAD l'Abri du Temps



3^{ème} Prix :

Mme Jessie Camus

Toutes les photos présentées au concours 2015 sont consultables sur le nouveau site internet de la commune, dans la rubrique « Zoom sur ma commune », « Edition 2015 ».

**Nous remercions vivement les nombreux participants qui ont permis de redécouvrir Donzenac à travers leurs yeux d'artiste,
et nous les invitons pour l'édition 2016
qui aura lieu à l'occasion de la Semaine du Développement Durable.**

Cette année, le concours aura pour thèmes **les façades des commerces de Donzenac, les bâtiments communaux, les cérémonies et le village de Rond.**

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

Format numérique
Orientation portrait
Pas de retouche

La délinquance s'adapte aux évolutions technologiques par le biais d'internet. Les escroqueries touchent tous les domaines (ventes à distances, jeux, gains obtenus suite à un tirage au sort ...).

Il faut toujours s'interroger sur un prix trop attractif, rien n'est malheureusement gratuit dans notre société. Ne communiquez jamais vos références ou vos codes bancaires sans vous assurer que le site soit sécurisé.



Les « ping calls », une technique d'escroquerie consistant à pousser un abonné téléphonique à rappeler un numéro surtaxé, reviennent sur le devant de la scène, ces derniers mois. Qui n'a jamais été tenté de rappeler le numéro de téléphone affiché sur son portable, lorsqu'il n'a pas eu le temps de décrocher ? Attention, il s'agit parfois d'un « ping call », une technique de "spam vocal" qui consiste à appeler un numéro de

téléphone en ne laissant sonner qu'une seule fois. Naïvement, le destinataire, n'ayant pas eu le temps de prendre l'appel, rappelle le numéro qui évidemment est surtaxé. Il tombe alors sur un opérateur qui lui annonce qu'il a gagné un bon d'achat ou un cadeau.

Si les « ping calls » existent depuis plusieurs années, les escrocs ont amélioré leur technique au point que ces arnaques par téléphone se développent à grande vitesse ces derniers mois. "Pour ne pas susciter la méfiance de leurs victimes, les usurpateurs passent désormais leurs appels depuis des numéros en 01, 02, 04 etc... plutôt que des 0 899", souligne le ministère de l'Intérieur.

Numéro inconnu, aucun message sur le répondeur... Face à ces indices, mieux vaut ne pas rappeler, même si le numéro semble "normal".

Pour lutter contre ces spams vocaux, les consommateurs victimes peuvent envoyer gratuitement un SMS au 33 700 avec le texte « Spam vocal 01 XX XX XX XX » en précisant le numéro de téléphone suspect. Ils recevront ensuite un accusé de réception du 33700 et le signalement sera transmis aux opérateurs. Le numéro surtaxé peut également être signalé au : 0811 02 02 17.

L'année 2015 a vu arriver en CORREZE, les escroqueries dites à la fausse qualité, c'est à dire, le délinquant se présente comme étant un agent EDF, un policier, un pompier etc.... son but est d'obtenir de votre part de l'argent ou de s'introduire dans votre logement. **Il faut demander une carte professionnelle que chaque agent doit posséder. En cas de doute, composez le 17 et une patrouille de gendarmerie viendra à votre domicile.**

L'escroquerie dite au rétroviseur consiste à vous faire arrêter lorsque vous êtes en voiture. Le conducteur adverse vous dit alors que vous avez heurté son rétroviseur (présence souvent de traces faites au crayon ou à la craie). Il vous demande alors de le dédommager en liquide afin d'éviter le recours au constat amiable qui entraîne du malus. Le délinquant simule un appel à son assurance et fixe une somme. Lors du retrait au distributeur, il repère votre code et bien souvent arrive à vous substituer votre carte. Là encore faites appel à nos services et bien souvent le délinquant s'enfuit.



Le conseil de vos gendarmes, soyez curieux, ne laissez personne entrer chez vous lorsque vous êtes seul(e).



2015
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Sapeurs Pompiers



VOUS AVEZ APPELÉ LES SAPEURS-POMPIERS... ?

GARDEZ VOTRE CALME, ESSAYEZ D'ÊTRE CLAIR ET PRÉCIS

UN OPERATEUR VA VOUS GUIDER...

Les sapeurs-pompiers de Donzenac sont intervenus à plus de 365 reprises durant l'année 2015 ce qui représente, malheureusement, la plus forte sollicitation opérationnelle de toute l'histoire du centre de secours de Donzenac !

Cette hausse peut s'expliquer par la hausse continue des secours aux personnes, notamment à domicile, et aussi par une année de forte sécheresse qui a engendré de nombreux incendies de végétation, malgré les interdictions d'allumage de feu et les conseils de prévention.

Ainsi, à deux reprises, en juillet et en août, des incendies d'herbes sèches en lisière de la forêt des Saulières auraient pu virer au drame et ont néanmoins brûlé plusieurs hectares de bois et de sous-bois. Nous ne saurons jamais trop vous rappeler de ne pas allumer de feu en période de sécheresse et que même à Donzenac, les forêts peuvent brûler, blesser, asphyxier et contraindre des sapeurs-pompiers volontaires à risquer leur vie pour combattre les flammes.

**Dotation à Donzenac d'un
nouveau véhicule
ultra moderne
de secours aux victimes**



Effectif sapeurs-pompiers 2015



Notre section de jeunes



JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Cette année, notre section de jeunes sapeurs-pompiers a été brillamment représentée sur l'ensemble des compétitions sportives de la discipline et aussi lors du rassemblement départemental des jeunes sapeurs-pompiers de la Corrèze qui a regroupé, à la base d'oxygène sport nature du Saillant, plus de 130 JSP. Nous avons été classés 5^{ème} sur 13 équipes.

Grâce à un encadrement motivé et très dévoué, nous avons pu recruter de nouveaux jeunes au mois de septembre et lancer la saison 2015/2016 avec un effectif de 19 JSP dont 10 Donzenacois.

*CAPITAINE JACQUES CHANOURDIE, CHEF DE CENTRE ;
LIEUTENANT JEROME ROBERT, ADJOINT.*

Restaurant scolaire

Quotient Familial	1 enfant inscrit	2 enfants inscrits	3 enfants inscrits
de 0 à 5 500 €	2,90 €	2,85 €	2,80 €
de 5 501 à 10 000 €	3,10 €	2,95 €	2,90 €
>= 10 001 €	3,40 €	3,25 €	3,13 €

Facturation au Prix Moyen des Tarifs par famille en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Enseignants 5,90 €

Droits de place

Journée/m ² 5,00 €	Trimestre/m ² 20,00 €	Spectacle 70,00 €
Cirque (plein air) 25,00 €	Brocante (ml).....2,00 €	

Locations salles

Foyer communal « A. Morand »

Petite salle ou Salle des Aînés.....	100,00 €
Grande salle : utilisateur local.....	150,00 €
Grande salle : utilisateur extérieur.....	1100,00 €
Usage d'une salle communale à des fins professionnelles.....	30,00 € / ½ j
Usage d'une salle communale à des fins commerciales.....	200,00 € / j

Salle de Travassac

Salle d'Espeyrut

Été..... 60,00 €	Hiver 100,00 €	Été..... 60,00 €	Hiver..... 90,00 €
------------------	----------------------	------------------	--------------------

Maison du XIII^{ème} 100,00 €

Caution pour l'entretien de toutes les salles300,00 €

Toutes les salles sont gratuites pour les activités et manifestations des associations locales.

La Halle

Location aux professionnels de la commune 20,00 € (hors électricité) / j

Tennis extérieurs

Ticket individuel 9,00 €	Carte adultes 3 mois..... 35,00 €
Ticket collectif 15,00 €	Carte enfants 3 mois..... 26,00 €
	Carte semaine 18,00 €

Funéraire

Concession cimetière	100,00 € /m ²
Cave urne	200,00 € /m ²

Colombarium :	15 ans : 500,00 €	30 ans : 850,00 €	Perpétuité : 1250,00 €
---------------	-------------------	-------------------	------------------------

Caveau provisoire

3 premiers mois 40,00 €	Mois supplémentaire..... 15,00 €
-------------------------	----------------------------------



2015

Bien dans ma commune ...

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

Tarifs 2016

Prestations techniques

Tracteur + giro (heure)	heure	70,00 €	Camion 12T (tour)	tour	70,00 €
Tracto-pelle (heure)	heure	100,00 €	Camion 3.5T (tour)	tour	65,00 €
Personnel service technique	heure	45,00 €	Goudronnage (inf à 20m ² en limite du DP)	m ²	30,00 €

Divers

Praticables	2j/m ²	25,00 €	Tonne à eau	jour	15,00 €
Lot 1 table + 2 bancs	jour	7,00 €	Tonne à eau	semaine	90,00 €
Chaises	WE	1,00 €	Tonne à eau	mois	300,00 €
Broyeur	1/2J	100,00 €	Chapiteau 8x8	2J	500,00 €
Broyeur	jour	200,00 €	Chapiteau 8x16	2J	600,00 €
Photocopies Adm		0,18 €	Garage	mois	55,00 €
Photocopies A4	noir	0,50 €	Photocopies A3	noir	1,00 €
Forfait transport (- de 60km)	A/R	45,00 €	Tennis couvert MAD 1 jour		6,00 €
Balayeuse route	jour	5,00 €			

Camping

	Juil - Août	Autres
Emplacement	5,60 €	5,60 €
Adulte	5,80 €	5,20 €
Enfants <3ans	Gratuit	Gratuit
Enfants >3ans <15 ans	4,20 €	Gratuit
Electricité	4,20 €	4,20 €
Animal	2,10 €	2,10 €
Garage mort	4,20 €	4,20 €
Cycliste ou marcheur	7,30 €	6,70 €
Camping-car	15,50 €	14,50 €
Jeton buanderie	4,00 €	4,00 €
Wifi à la journée		1,00 €
Wifi à la semaine		5,00 €

Chalets (hors saison)

	4 places	6 places	8 places
WE	90,00 €	95,00 €	100,00 €
Semaine	180,00 €	190,00 €	200,00 €
Mois	680,00 €	720,00 €	760,00 €

LE FRELON ASIATIQUE

Le Frelon Asiatique a certainement été introduit en France en 2004 via des importations de Chine. Il a été découvert pour la 1^{ère} fois dans le Lot et Garonne en 2005.

En quelques années, les reines fondatrices ont essaimé dans le Sud Ouest de la France et en 2009 il a été repéré dans l'Indre et l'Indre et Loire.

QUELS SONT LES IMPACTS SUR L'HOMME ?

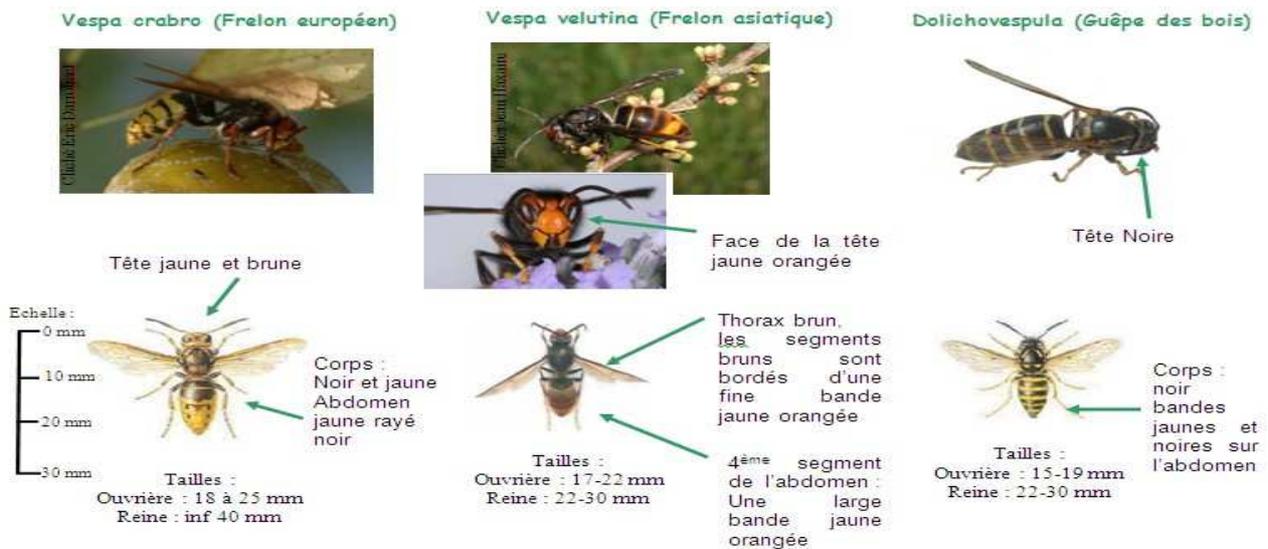
Peu agressif envers l'homme lorsque le frelon est seul mais il convient de faire très attention à l'approche d'un nid.

Les piqûres : seules les femelles sont pourvues d'un dard qu'elles utilisent pour injecter leur venin. Comme pour toute piqûre d'hyménoptère on observe une réaction locale (rougeur, douleur et gonflement). Parfois, il peut y avoir une réaction toxique en fonction du nombre de piqûres voir une réaction allergique avec des degrés de gravité différents (état de malaise accompagné de difficulté respiratoire et/ou d'une éruption). Dans ce cas, il faut consulter d'urgence un médecin.

Consultez le Groupement de Défense Sanitaire de la Corrèze pour le schéma des pièges.

Surtout ne prenez aucun risque !

COMMENT LE RECONNAITRE ?



QUE FAIRE SI L'ON TROUVE UN FRELON OU UN NID ?

- Le prendre en photo ou si c'est un frelon mort, le ramasser et l'envoyer au GDS Immeuble Consulaire Puy Pincon BP 30, 19001 Tulle Cedex ,
- Le signaler en mairie, et au GDS.
- Ne pas chercher à le détruire s'il n'y a pas de mise en danger de personne. Mais si vous souhaitez le détruire ou le faire détruire, merci de nous prévenir et ayez l'assurance d'avoir à faire au frelon asiatique.

LE NID DU FRELON ASIATIQUE

Il se situe dans les arbres, sous les toits et dans des cavités. Il est plutôt sphérique lorsqu'il est construit à l'abri, et en forme de goutte d'eau en extérieur avec une sortie sur le côté. Le nid est développé rapidement :

- En avril : nid de fondation par la Reine.
- En juillet : le nid peut avoir la taille d'un ballon de football.
- En octobre : il peut atteindre 1m de haut - 80 cm de largeur avec 10 000 à 12 000 alvéoles...



2015

Bien dans ma commune ...

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

Les femmes
pendant
la Grande Guerre

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, la municipalité de Donzenac organise chaque année un débat touchant cette période. En 2015, le thème était « le rôle majeur des femmes ».

Claude Peyraud a introduit la soirée par la lecture du témoignage de Pierre Laubie sur la vie quotidienne à Donzenac de l'entrée en guerre à la victoire de 1918.

François Sicard a ensuite animé le débat en s'appuyant sur une exposition de 30 affiches prêtée par la ville de Meaux. Son exposé remarquable fut suivi avec attention par l'assistance, permettant à chacun de comprendre le rôle majeur des femmes mais aussi l'évolution très lente de la place des femmes vers l'égalité, qui se poursuit encore aujourd'hui.

La Grande Guerre impose une mobilisation sans précédent : cinq millions d'hommes sont alignés par la France pendant ces quatre années. Les pertes sont énormes. Le conflit réclame une mobilisation économique, notamment pour faire face aux besoins considérables des industries de guerre. La société s'en trouve transformée, notamment en ce qui concerne la place des femmes.

Il faut cependant éviter les clichés. On imagine volontiers qu'avant 1914, la femme reste confinée au foyer et qu'avec la guerre débute un processus d'émancipation. En réalité, avant 1914, les femmes représentaient plus du tiers de la population active, et c'est surtout dans les catégories relativement aisées que la femme ne travaillait pas. Mais l'emploi féminin était concentré dans un petit nombre de secteurs : les femmes étaient agricultrices, ouvrières du textile, institutrices, employées des postes, dactylos, employées de maison... La guerre met largement fin à cette division du travail en fonction du genre. Dans l'agriculture, les femmes doivent assurer les travaux de force. Les ouvrières sont massivement employées dans l'industrie de guerre. Beaucoup d'épouses assument la pleine responsabilité d'un commerce. Les femmes occupent des emplois jusque-là masculins : elles deviennent factrices, receveuses ou conductrices dans les transports. Les femmes des catégories plus aisées se portent vers les services de santé ou sont « marraines de guerre », elles demandent l'ouverture aux femmes de certaines professions : c'est durant la guerre que les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce s'ouvrent aux femmes.

Parallèlement, une loi de 1915 permet aux femmes d'exercer l'autorité parentale : c'est une première brèche dans le statut d'« éternelle mineure » laissé à la femme par le code Napoléon.

L'évolution ne s'étend pas au domaine militaire. Si, dans les zones occupées, certaines femmes mènent des actions héroïques, l'état-major répugne à ce que les femmes s'approchent des zones de combat.

Les souffrances des femmes durant la Grande Guerre, ce sont d'abord les deuils qui ont touché la plupart des familles, mais elles ne s'y résument pas : ce sont aussi des conditions de travail très dures, et, dans les zones occupées, les pénuries et les viols.

L'image de la femme et l'idée qu'elle se faisait d'elle-même ont été changées par la guerre. L'élargissement des professions ouvertes aux femmes vers la grande industrie, le commerce, la banque, l'administration, le secteur social est désormais acquis. Les mœurs évoluent, de même que le vêtement et la coiffure. Les femmes des catégories plus aisées qui occupent un emploi deviennent plus nombreuses.

Cependant, l'évolution juridique reste limitée, et la Grande Guerre ne constitue pas une rupture aussi

nette qu'on l'imagine. Ce n'est qu'en 1938 qu'une femme mariée pourra s'inscrire à l'université sans l'accord de son mari, il faudra attendre 1944 pour l'attribution du droit de vote, et c'est seulement en 1965 que la femme mariée pourra administrer elle-même ses biens propres et prendre un emploi sans l'autorisation de son mari... Il aura fallu un demi-siècle pour que le droit traduise l'égalité qui s'était révélée durant la Grande Guerre.





NOUVEAUX SERVICES ET NOUVELLES ENTREPRISES

Bienvenue et tous nos vœux de parfaite réussite aux nouvelles entreprises
et nouveaux services qui se sont récemment installés à Donzenac:

Cabinet RFH -

20 rue Marcel Lagane

Mme Tanari ; Reiki : 07 83 32 40 45

Mme Eyrolle-Rouby ; Réflexologie plantaire : 06 24 47 42 64

Mme Gaillard ; Hypnose : 06 20 04 37 56

Ludo Ferme - M. et Mme Thomas

La Feuillade

06.84.48.82.41

Goûters d'anniversaire - visites - élevage

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES SUR LA COMMUNE DE DONZENAC

CHEMIN Joelle	05.55.85.58.24	06.69.08.01.30
DUPUIS Maria-Hélène	05.55.85.04.79	06.23.82.27.48
GUITTET Corinne	05.55.85.71.16	06.71.18.29.59
JEANNIN Laurence	05.55.85.62.65	
MESSAOUDI Saliha	05.55.85.77.51	06.27.14.46.52
METZLER Sylvie		06.28.71.47.44
PERRIER Maggy	05.55.85.64.67	
OLLIVIER Alexandra	05.55.85.15.43	06.19.98.27.93
BOCQ Linda		06.07.18.58.95

LA POSTE



Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Jeudi, samedi de 9h à 12h

Horaires de levée du courrier :

Du lundi au vendredi : 16h

Le samedi : 12h

Renseignements : 05.55.85.72.46

RDV conseiller financier : 05.55.85.78.25

LES AIDES À L'HABITAT

Vous avez un projet habitat ?

Vous pouvez obtenir des aides du :

➤ **Conseil Départemental**

Guichet de l'habitat en Corrèze :

05.55.93.77.77

➤ **Agglomération du Bassin de Brive**

Maison de l'habitat : 05.55.74.08.08



LA LUDO FERME

Qui suis-je ? L'environnement est ma salle de classe, la nature est mon cartable, la ferme est mon tableau d'école, les animaux sont mes animateurs !

Ouvert depuis 2015 aux groupes et pour l'organisation d'anniversaire, la LUDOFERME vous accueille sur ces 11 ha pour des activités pédagogiques, ludiques et artistiques permettant la découverte des animaux de la ferme et de l'environnement.

Venez découvrir le monde animal par des ateliers tactiles, la forêt par des chasses aux trésors ou encore la rivière par une pêche scientifique !

Sans oublier la vente des produits de la ferme tels que du miel, des lapins, des volailles, des agneaux...

Pour plus d'informations :

ludoferme.com



MESSAGE DE LA SNCF

ATTENTION ! Phénomène en hausse en Limousin !

La divagation de vos animaux sur les voies ferrées peut :

- Provoquer de graves accidents
- Entraîner des conséquences financières et pénales lourdes

Cette année, un TER a percuté deux chevaux ; le trafic a été interrompu pendant 8h, les voyageurs ont été évacués du train. Le propriétaire des animaux a été condamné à verser à la SNCF plus de 85 000 € de dommages et intérêts. A cette responsabilité civile peut également s'ajouter une responsabilité pénale, à l'encontre des propriétaires.





2015 *Bien dans ma commune ...*

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

Téléthon Associations



Cette année, 1329 € ont été collectés au profit du Téléthon.

Merci aux généreux donateurs, à Philippe Lavaux, organisateur, à toutes les personnes et aux différentes associations qui se sont investies dans cette manifestation.



Associations Donzenacoises

Les associations donzenacoises ont la possibilité de faire connaître les différentes manifestations organisées, tout au long de l'année, dans le bulletin.

Toutes les informations à publier,
ainsi que les travaux de secrétariat proposés aux associations
sont confiés à Charlène Péchade.

Les informations communiquées seront visibles sur la borne tactile de la Mairie
et sur le panneau lumineux.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Mairie de Donzenac au 05.55.85.72.33
ou par mail : mairie-donzenac@orange.fr

**Les informations ci-après nous sont communiquées par les responsables des associations.
Nous les reproduisons textuellement. Elles n'engagent que leurs auteurs.**

**Tennis
Club**

**Judo
Club**

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...



C'est avec un effectif stable que le **tennis club de Donzenac** a évolué en 2015. Des tournois de jeunes en plateaux départementaux, des équipes masculines et féminines en championnats régionaux, des engagements individuels en tournois homologués ainsi qu'un tournoi interne avec le TC d'Allasac ont confirmé la motivation sportive de nos adhérents.

Au mois de juillet, un sympathique rassemblement autour d'un barbecue a clôturé notre saison tennistique.

Cette dynamique dans les activités amicales et conviviales comme en compétition s'est opérée grâce à l'implication des adhérents, à la bonne volonté renouvelée des dirigeants actuels et à la contribution éclairée des anciens.

Ainsi, tous ont permis le bon fonctionnement du club.

Des événements douloureux nous ont affectés en cette fin d'année, mais le projet de fêter, en juin 2016, les trente ans du club, nous permettra non seulement de réunir tous ceux qui ont fait vivre notre association et notre sport depuis 1986, mais également de rendre hommage à Jean PLATS, président emblématique du Tennis Club de Donzenac, dont l'aspiration était d'œuvrer pour améliorer les conditions de la pratique du tennis.

Amis du tennis, prolongeons l'échange !

BONNE ANNEE 2016 !



JUDO CLUB DONZENAC

AFFILIATION N° CO19 19 0190



La saison sportive 2015-2016 a commencé début septembre. Une nouvelle recrue, STAZIO HENNY, est venu renforcer notre équipe d'entraîneur, STAZIO, ceinture noire 2ème dan, est étudiant en STAPS à BRIVE, il assure les cours du mercredi, SANDRINE GOSSE GALOPIN ceux du samedi. De ce fait, les déplacements en compétitions seront d'autant plus faciles que Stazio est un compétiteur ; avec ses 20 ans il met toute sa jeunesse à défendre les couleurs de notre département.

Le nombre de licenciés est reparti à la hausse et ce dans toutes les catégories d'âge, des plus jeunes aux benjamins. Si les années précédentes nous avons souffert d'une certaine « volatilité » de nos coachs, le club a enfin trouvé en leur personne des entraîneurs pouvant nous faire revenir à des effectifs plus importants.



Le club n'a pas une réelle vocation à former des champions olympiques, mais à tisser des liens au sein de la jeunesse de nos campagnes, en lui apportant une activité sportive qui véhicule des valeurs traditionnelles.

Le bouche à oreilles fonctionnant à plein, Sandrine, à l'aise aussi bien avec les enfants que les mamans, Auriane Chevreuil, avec des initiations lors des vacances scolaires d'été, ont créé une nouvelle dynamique, qui nous a permis d'accueillir une nouvelle génération de judokas.

Pour tous renseignements téléphoner au 06 82 52 18 13.

**Le judo club Donzenacois vous souhaite à toutes et à tous de
bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année**

Président correspondance

René SICARD le Puy de Brochat 19240 Allasac - ☎ 06/82/52/18/13



2015 *Bien dans ma commune ...*

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

**Handball
Club**

**Country
Club**



HANDBALL CLUB ALLASSAC DONZENAC

Cette nouvelle saison démarre avec 12 équipes en compétitions (des -9 ans aux seniors) et plus de 200 licenciés.

Les objectifs sportifs : Les seniors masculins et féminins devront se dépasser afin de rester au plus haut niveau régional, nous faisons confiance à leur combativité pour s'y maintenir. Les jeunes ne sont pas en reste avec des équipes -15 Garçons et Filles qui sont qualifiées en excellence régionale pour la première fois dans l'histoire du club. Nous espérons également beaucoup des autres équipes dont les matches de brassages ne sont pas encore terminés.

La structure :

L'arrivée au club de nouveaux éducateurs et l'implication de jeunes joueurs(euses) seniors nous permettent d'absorber l'importante arrivée d'enfants de 4 à 11 ans cette saison (près d'une cinquantaine de nouveaux enfants) et de les encadrer tant en entraînement qu'en compétition. N'oublions pas qu'ils seront les seniors de demain...

Côté financier, le budget, s'il est bouclé pour la saison, va encore croître la saison prochaine afin de nous permettre de continuer à rémunérer notre salarié à sa juste valeur et de préparer la venue d'un second.

Nous espérons attirer des sponsors ou mécènes intéressés par notre dynamisme et notre croissance avec des partenariats publicitaires ou autres.

Notre nouveau site internet :

handballcluballassacdonzenac1.e-monsite.com/
est plus convivial et vous permettra de trouver tous les renseignements nous concernant.

Le Président : **GAGE Thierry** Le Puy 19240 ALLASSAC,
Tél : 05 55 84 75 75, Port : 06 03 28 31 22



Le **Country club** a été créé en septembre 2014 à Donzenac dans le but de partager une passion commune : la danse country. Après une année de cours à Donzenac, le club s'est agrandi avec de nouveaux adhérents à la rentrée de septembre 2015.

La danse country accessible à tous est une façon très agréable de se défouler, de faire bouger son corps, chacun à son rythme, dans une ambiance amicale. C'est aussi un exercice excellent pour le cœur et la mémoire.

Au Country Club de Donzenac nous aimons faire découvrir à nos adhérents une large palette de chorégraphies de styles différents, mais notre fil conducteur reste la country.

Nous proposons régulièrement, au sein du club, des soirées sous forme de bal, repas partage. C'est l'occasion de se retrouver tous ensemble pour danser, faire plus ample connaissance, créer des liens d'amitié et surtout s'amuser.

Nous proposons des animations dans les alentours à la demande.

A ce titre, et dans une volonté de s'impliquer dans un élan de solidarité, le Country club a participé avec beaucoup de plaisir aux manifestations organisées à l'occasion du Téléthon 2015.

Nous vous attendons à la **Salle des Fêtes de Donzenac tous les lundis de 14h30 à 16h00** où nous vous accueillerons avec un large sourire.

Présidente Françoise CHRISTIEN

Renseignements : Tel. 06.87.48.20.89





Bonne saison pour la pétanque du **COCHONNET GAMADOU**.

Arthur Pellon s'est brillamment illustré comme Champion Tête à Tête Senior à 15 ans ! Également Champion doublettes jeunes, $\frac{1}{4}$ de finale doublettes mixtes et Finaliste Triplettes jeunes.

Maguy Broussouloux, René Chambost et Didier Salès en $\frac{1}{4}$ de finale triplettes mixtes.

Dominique Larcheveque et Arthur Pellon en $\frac{1}{4}$ de finale doublettes mixtes.

Manon Duverger est championne triplettes.

Fred Laroche et Hervé Couturas en $\frac{1}{2}$ du Provençal.

Trois Championnats ont été organisés avec succès : Tête à Tête Ligue et Corrèze et Triplettes mixtes, avec de nombreux participants, ainsi que plusieurs plateaux Interclubs.

Plusieurs concours FFPJP et Ufolep.

Nous accueillerons en 2016 un championnat Inter Régional Ufolep le 27 mars qui réunira plusieurs départements.

Trois Championnats FFPJP doivent avoir lieu également à Donzenac et plusieurs concours.

Nous espérons que 2016 nous amènera de nombreux licenciés et encore d'autres bons résultats.

Merci à la commune et aux bénévoles qui participent au succès du club.



Dates prévues pour 2016 :

Dimanche 27 mars : rencontre UFOLEP interdépartementale

Samedi 02 avril : Championnat tête à tête ligue

Samedi 09 avril : Championnat Corrèze départemental tête à tête

Samedi 16 et dimanche 17 avril : Doublette ligue

Contact : Président Philippe Pellon : 06 26 37 38 78

Secrétaire Danièle Guilhery : 06 81 12 87 54





2015
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Donzenac Oxygène



L'association **DONZENAC OXYGÈNE** entame sa septième année d'existence. En effet, nous nous inscrivons dans la continuité, prônant toujours les valeurs du sport et de la convivialité. De plus en plus de personnes chaussent les baskets, et veulent participer à un sport sain

et facile. Quoi de plus simple que de courir ?

Nous accueillons donc, du débutant au sportif des plus confirmés, dans un esprit de famille et de village. L'orientation de cette association a pour but de découvrir notre région et surtout notre commune à laquelle nous sommes très attachés, tout en pratiquant du sport. Nous nous retrouvons donc pour arpenter les chemins de Mazières, de Travassac ou de la Rochette..., mais de nombreux licenciés participent à des courses régionales ou nationales, parmi les plus prestigieuses (la Course des Templiers, les 24heures de Brive, Trail hivernal du Sancy Mont Dore, Marathon d'Albi...)



L'esprit de convivialité se cultive par le plaisir de se retrouver pour organiser des manifestations sportives à l'occasion du Donzenac Trailtour : un week-end de compétition avec la Verticale, la Darknight et les Sentiers de la résistance.



Nous accueillons lors de ces deux manifestations plus de 500 coureurs et faisons découvrir notre commune à des gens de tous horizons. Le point d'orgue de ces manifestations est la course nocturne « La Donzenac Dark Night » avec un départ en musique de nuit au sein des Pans de Travassac. A en croire les encouragements et les messages de sympathie, cette course est en plein essor.

Nous remercions donc tous les bénévoles, amis de Travassac, amis d'Espeyrut, amis de l'USD, les Pans de Travassac, la mairie, tous nos sponsors et tous les autres sans qui nous ne pourrions pas organiser ces journées sportives et festives qui permettent au club de se retrouver et de passer de bonnes journées, voire de bonnes nuits ensemble.



VENEZ PRENDRE UN BOL D'OXYGÈNE.

**Les présidents
Laurent Cousty et
Thierry Barry**



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES SAULIÈRES

Domaine Internet : saulieres.net
 Adresse Internet : <http://saulieres.net>
 e-mail : aps@saulieres.net
 adresse postale : BP 23 DONZENAC

3 dossiers ont plus particulièrement retenu l'attention de notre Association cette année :

- ◆ 1/ A la demande des riverains, suite à des problèmes de sécurité routière dans le secteur Saint-Antoine-les-Plantades-route des Saulières, l'Association de Protection des Saulières est intervenue auprès du Préfet de la Corrèze, du Conseil Départemental de la Corrèze et a rencontré les élus et responsables de la voirie à la mairie d'Ussac. Notre demande sera probablement prise en compte puisque des travaux sont prévus pour début 2016 : pose de panneaux de limitation de vitesse plus deux panneaux « cédez le passage ». Au sujet de l'intersection route des Saulières-départementale Brive-Donzenac, un dossier est en cours (Mairie d'Ussac + Département) et la création d'un nouveau parking à l'entrée de Saint-Antoine-les-Plantades, dédié au parc « WIZZTITI », serait à l'étude.
- ◆ 2/ L'Association des Saulières avec l'Association « Histoire et Mémoire en Corrèze » a continué la présentation du film « Il y avait la forêt des Saulières ..., Histoire d'un maquis en 1943 » à l'invitation de la « Société des Lettres » de Tulle qui avait organisé une conférence devant un public très intéressé.
- ◆ 3/ Les **problèmes environnementaux**, la **préservation du site et de son identité** restent bien sûr toujours présents. Souhaitons que « l'accord universel sur le climat » qui doit sortir de la COP21 qui se tiendra en décembre à Paris trouve une application concrète **ici et maintenant !**

notre site internet : <http://saulieres.net/>

Comme chaque année depuis sa création, l'association **Vivre à la Rochette** a organisé plusieurs manifestations conviviales qui ont permis aux habitants des villages de la Rochette, de la Bonnie et des Mandaroux de se retrouver, avec leurs parents et amis, dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Ils ont ainsi pu apprécier :

- La fête de Noël avec la visite du Père Noël distribuant des petits cadeaux aux enfants et la dégustation de pâtisseries, vin et chocolat chauds.
- La fête du Feu de la Saint Jean avec des spécialités culinaires apportées par chacun, la retraite aux flambeaux des enfants et l'embrasement du bûcher.
- La fête du Pain du 15 août avec un repas gastronomique copieux et de qualité agrémenté par le pain cuit dans l'ancien four du village.

A l'occasion de la consultation du public, concernant le projet de prévention du bruit dans l'environnement, nous avons transmis à toutes les autorités administratives, techniques et politiques concernées les remarques détaillées et motivées de notre association.

Nous avons réuni notre assemblée générale le 18 avril 2015. A son ordre du jour figurait notamment le renouvellement du Conseil d'Administration, du bureau et de la présidence de l'association. Après avoir remercié l'équipe sortante pour sa gestion de l'association au cours des huit années passées, le CA a élu :

Président : Thierry GRACIEUX ; **Vice Présidente** : Nadine LAJOINIE

Trésorier : Olivier LAGAT ; **Adjointe** : Estelle BOUYSSOU

Secrétaire : Clara DUPIN, **Adjointe** : Gaëlle LASCAUX

Cependant, M. T. Gracieux, ayant dû quitter le village pour raisons professionnelles, a présenté sa démission de la présidence. L'intérim est assuré par Nadine Lajoinie. Une prochaine réunion du Conseil d'administration devra donc élire un nouveau président.

L'association Vivre à la Rochette présente à tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



DONZENAC

2015

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Dog's academy



L'année 2015 a été un succès pour les membres du Club d'Éducation Canine « Dog's Academy ».

Le samedi 6 et dimanche 7 Juin, le club a organisé son Concours National d'Obéissance avec 36 participants venus pour certains de loin (Oise).

Six jeunes chiens du Club ont obtenu leur Certificat de Sociabilité et Aptitude à l'Utilisation (C.S.A.U.) avec mention Excellent. (Première épreuve d'Obéissance)

La toute jeune Valentine et sa chienne Galy (Golden Retriever) ont obtenu le Brevet d'Obéissance (mention Excellent), Fidji (Berger Allemand) a

obtenu un Excellent en classe I et le seul Excellent en classe II a été remporté par Hérode (Berger Belge Malinois).



Durant toute l'année, le Club de Donzenac a été représenté au-delà du département grâce aux équipes maître-chien qui ont participé aux différents Concours (Cahors, Montauban, Sourzac, Trélissac....)

Le 11 Octobre, à Condat-Sur-Vienne le titre de Champion Régional en Classe I est revenu à Eluther (Berger Allemand) conduit par Valérie Lhomme.

Les moniteurs et dirigeants du Club ne peuvent que se réjouir de ces succès qui récompensent des heures de travail.

Le Club participe également tous les ans au Téléthon sur la Place de la Halle par le biais d'une démonstration qui démontre le travail accompli tout au long de l'année.

Dans un cadre agréable et une ambiance conviviale, l'Association accueille tous les samedis à 14H30 maître et chien pour des cours d'éducation, sur son terrain d'entraînement au Gaucher (derrière la déchetterie)

Des moniteurs et monitrices diplômés de la Société Centrale Canine encadrent et conseillent leurs adhérents.



Pour tout renseignement s'adresser à :
La Présidente Monique Géral-Marcilloux
au 06 14 60 10 57.

Le prochain concours aura lieu le 4 et 5 juin 2016 au Gaucher.
Le prochain Concours d'Obéissance aura lieu le 4 et 5 Juin 2016 au Gaucher.





Les deux années précédentes, nous avons essayé de mieux vous faire connaître les différents animaux sauvages qui peuplent nos forêts, et à la suite des remontées positives que nous avons eues par ceux qui ont lu nos articles, nous allons donc continuer chaque année à vous détailler succinctement bien sûr, le mode de vie des mammifères que vous risquez de croiser dans nos forêts. Ce nouvel article sera donc dédié au Renard.

C'est un mammifère au pelage roux marqué de blanc sous le ventre et la gorge, au museau pointu, aux oreilles droites et à la queue touffue. Il a un régime alimentaire omnivore à prédominance carnivore, et se nourrit surtout de rongeurs et de lapins, mais aussi d'insectes, de poissons ou de fruits. Il est ainsi très opportuniste, ce qui lui permet de s'adapter à des milieux très différents et de modifier son alimentation suivant le mois de l'année. En moyenne, les adultes mesurent 35 à 40 cm de haut au garrot et 58 à 90 cm de long sans la queue qui mesure elle entre 32 et 49 cm, le poids varie entre 7 et 14 kg.



La fourrure du Renard est dense, douce, soyeuse et relativement longue, notamment en hiver. Elle lui permet de résister à des températures très froides, jusqu'à -13°C . Le pelage du renard est composé de deux couches de poils. Le poil de bourre constitue la couche inférieure. Il se compose de poils fins et courts d'environ 4 cm, très denses et de couleur sombre. La seconde couche de poils est composée de poils plus longs, environ 10 cm, et plus grossiers. Cette couche est nettement moins épaisse que la précédente. À la base des poils se trouvent des glandes pilo-sébacées, dont la sécrétion permet d'entretenir la fourrure de l'animal et donne à chaque individu une odeur propre.

Le Renard est un animal territorial, et le mâle comme la femelle marque son territoire. En plus de l'odeur qu'il laisse par le biais de ses glandes anales, très actives en période de reproduction, il utilise son urine, et s'en imprègne en se roulant dedans pour marquer par la suite divers objets. Il marque notamment les pierres, les buissons, les touffes d'herbe et les souches d'arbre, laissant son odeur sur une centaine d'objets au sein de son espace vital ainsi délimité, espaçant ses marquages d'une centaine de mètres. Il renouvelle ce marquage sur les mêmes objets tous les deux à trois jours. Par ailleurs le renard urine très fréquemment et en très petite quantité. Il laisse aussi des crottes bien visibles montrant sa présence à ses congénères. Bien qu'il délimite avec de grandes précautions son territoire, le Renard roux ne le défend pas avec trop de fermeté et d'autres renards peuvent ponctuellement le traverser sans trop de risques.

Le Renard est omnivore. Il consomme en moyenne l'équivalent de 600 kcal quotidiennement, soit 300 à 600 g de nourriture, mais en période de disette il peut se contenter de 50 kcal journalières. Le Renard roux a un estomac de faible capacité en comparaison de sa taille, et il doit donc avoir des prises alimentaires fréquentes; il passe environ le tiers de son temps à chasser.

La période de reproduction a principalement lieu entre la mi-janvier et la mi-février la mise-bas a lieu de mars à mai, après 51 à 53 jours de gestation. Elle a lieu dans un terrier, qui est rarement creusé par le renard lui-même. Celui-ci utilise généralement un terrier de blaireau, de lapin de garenne. Le nid dans lequel la femelle met bas ne comporte pas de litière et les petits sont à même le sol, les petits renards naissent aveugles et sourds et ont un pelage sombre, avec la pointe de la queue blanche. Ils pèsent entre 85 et 125 grammes à la naissance.



Pendant les trois premières semaines, l'alimentation des renardeaux est quasi exclusivement constituée du lait maternel. À partir de l'âge de 18 jours apparaissent les premières dents, ils sont sevrés entre six et neuf semaines. Au mois de juillet, la famille quitte le terrier, à l'automne commence ensuite la dispersion des jeunes.

Le Renard roux est souvent considéré comme un animal nocturne. En réalité il s'agit surtout d'un animal méfiant qui préfère la tranquillité et la

quiétude de la nuit pour sortir. Dans des régions où il n'est pas dérangé, il peut néanmoins tout à fait adopter un mode de vie plus diurne.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont assisté à notre Loto, et vous informons que le prochain Loto aura lieu le 20 FEVRIER 2016.

Pour tous renseignements contacter : François COUDERT Au 06 23 99 18 96 ou 05 55 84 51 73.



2015

Bien dans ma commune ...

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

Adage

Comité
des
fêtes



En 2015 **ADAGE** vous a proposé :

Dimanche 22 février : « **Y a pas que le rugby dans la vie** », un spectacle de contes humoristiques, écrit et interprété par J. Bonnefon et D. Chavaroche.

Séduits, les spectateurs ont su apprécier leurs belles histoires qui ont suscité bien plus que du rire et de l'émotion...

Samedi 30 mai : **Journée Hip-Hop** avec le chanteur **Kong** et le groupe de **Multifa7**

Malgré la qualité des intervenants, le public n'était pas au rendez-vous et ce fut

dommage car les rares participants donzenacois ont été enchantés de cette première initiation à l'art du Hip-hop graphique, dansé et chanté.



Du 27 juin au 14 juillet : **Exposition de peintures** de Nicole Guillot

Plus de 800 visiteurs ravis de cette exposition. Emplie de poésie, la peinture de Nicole nous ouvre les portes du bonheur au travers de ses différents thèmes et de sa palette de couleurs. Elle engage un dialogue permanent qui permet une véritable communion entre l'artiste et les visiteurs.

Malgré leur qualité, nos animations n'ont pas compté le public espéré: faudra-t-il s'interroger désormais sur la pertinence de notre programmation dans l'avenir ?

Sondage : Les personnes intéressées par un atelier théâtre peuvent nous contacter au 06 18 95 65 35.

Prochaine animation 2016

Dimanche 7 février à la salle des fêtes : « **Les 100 ans du Fou Chantant** », un très plaisant spectacle chanté sur l'œuvre de Charles Trénet.

Contact et réservations : 06 18 95 65 35 ou 07 82 03 01 28 ou asso.adage@gmail.com

Joyeuses fêtes à tous et bonne année 2016 !

Malgré l'annulation de l'Intervillages durant l'été, le **Comité des Fêtes** dresse un bilan plutôt satisfaisant de ses activités pour sa première année de fonctionnement avec le nouveau bureau.

En effet, le concert du groupe Les Trois Cafés Gourmands fut un véritable succès. Le concert, qui a eu lieu le 29 août dernier, a réuni plusieurs centaines de personnes pour un moment festif et convivial sur la Place de la Mairie avant la rentrée. Le Comité des Fêtes souhaite développer cette formule de petits concerts ponctuels avec des groupes locaux.

Le marché de Noël, organisé en partenariat avec d'autres associations donzenacoises, est un événement que le Comité des Fêtes souhaite également développer. La synergie de tous les acteurs locaux pourrait permettre de proposer une animation pour les petits et les grands à l'approche des fêtes de fin



d'année. Renouvelé cette année, le marché de Noël s'agrandit petit à petit et permet aux associations locales de partager un moment de festivités en commun.

Pour mener à bien toutes ses activités, le Comité des Fêtes est à la recherche de bénévoles souhaitant s'investir dans une activité associative et festive locale. Les personnes intéressées par cet engagement sont les bienvenues. Afin de prendre un premier contact, rendez-vous sur la page Facebook de l'association « Donzenac en Fête » et très bientôt sur notre site internet.

A bientôt pour de nouvelles festivités Donzenacoises !



L'année 2015 s'en est allée, remplissant un nouvelle page du livre de l'association sur laquelle se sont écrites quelques lignes de vie des habitants du village, bénévoles, et visiteurs.

Le page débute au mois de mai avec le repas des voisins, un bon moment convivial passé ensemble pour bien démarrer la belle saison, autour d'une table et en chansons avec Marinette et Jacques...

Arrive ensuite le mois de juin, et cette année les bénévoles d'Espeyrut se délocalisent. Cap à Clermont-Ferrand pour une journée auvergnate. Au programme

balade en ville, visite du musée Michelin et oxygénation collective au sommet du Puy de Dôme, indispensable après le repas. Au final une belle escapade où notre bonne humeur contrastait quelque peu avec une sensation de morosité locale, au lendemain d'une défaite de nos amis Jaunards en finale du championnat de France de rugby...

Enfin vient le mois d'août, et notre fête ! D'abord le samedi soir, avec le conteur Daniel Chavaroche et ses histoires pittoresques qui, poussées par les rires, s'envolent du village vers un ciel qui devient menaçant... Car le lendemain, à l'inverse de l'année précédente, la météo a décidé unilatéralement que la première pluie de l'été serait pour Espeyrut. Bottes pour les marcheurs du matin, parapluie à une main pour les quelques pétanqueurs de l'après-midi, vivement l'éclaircie... Elle vint peu avant l'heure du goûter pour notre plus grand plaisir, nous permettant de pouvoir enfin démarrer ce que nous attendions tous, la batteuse ! Plusieurs battages se sont ensuite succédés, mélangeant des bruits et des odeurs d'autrefois, et tout pouvait s'enchaîner, les jeux, le repas, le bal...

Les bénévoles d'Espeyrut se projettent maintenant sur la prochaine édition, prêts à écrire une nouvelle page, dans un projet où toutes les bonnes volontés pourront se retrouver et partager ensemble des moments de plaisir.

Le bureau et l'ensemble des membres de l'association souhaitent à toutes et à tous une excellente année 2016 !





2015

Bien dans ma commune ...

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

Le Cantou

Les adhérents du **Cantou**, club de l'amitié et de la convivialité, ont pu participer aux activités traditionnelles qui seront bien sûr reconduites l'année prochaine (belote, couture, lotos, farciture, crêpes, galette des rois au club et à l'Ehpad, marche, gym.....)

Les trois voyages ont été des moments forts de la vie du club :

-un voyage d'un jour dans le Cantal le 16 avril qui nous a permis de découvrir les charmes de cette belle région.

-un voyage de 8 jours au Portugal du 23 au 30 mai. Fatima, Coimbra, Lisbonne, Obidos, Nazaré, Batalha, Porto, furent au programme de ce périple qui a ravi tous les participants. Pays magnifique qui possède un patrimoine extraordinaire.

- un voyage de deux jours les 1er et 2 octobre à la découverte de Lyon : Visite de la vieille ville et de ses traboules, des métiers à tisser et de la passementerie.

16 équipes ont participé au concours de belote. Les deux équipes Germaine Chaminand-Yvette Besse et Robert Maury-Claude Lauby nous ont représentés à la demi-finale départementale à Perpezac.

Le 19 septembre, 300 représentants des clubs des aînés de la Corrèze se sont retrouvés au gymnase pour participer au repas dansant qui a eu lieu dans le cadre de la fête de l'amitié organisée à Donzenac par le Cantou.

Le matin, certains ont visité les pans de Travassac, d'autres ont découvert les charmes de notre commune.

Lors de l'assemblée générale du 16 octobre, le conseil d'administration a élu le nouveau bureau :

<u>Président :</u>	Michel Chantalat
<u>Vice-président :</u>	Daniel Agnoux André Fronty
<u>Secrétaire :</u>	Marie-Claude Agnoux
<u>Secrétaire adjoint :</u>	Jeanne Sicard
<u>Trésorier :</u>	Roberte Soubrenie
<u>Trésorier adjoint :</u>	Raymonde Dumas
<u>Vérificateur aux comptes :</u>	Raymond Robert



***Vieillir ensemble, ce n'est pas ajouter des années à la vie,
mais c'est donner de la vie aux années : venez nous rejoindre***



Bonne année 2016

Cette année 2015 qui s'achève aura été une nouvelle fois riche en activités pour la trentaine de musiciens qui animent notre Société Musicale avec passion et enthousiasme.

Grâce à l'investissement de chacun, son sérieux et son assiduité, nous avons pu maintenir une excellente qualité musicale dans chacune de nos représentations, et notamment lors de notre traditionnelle soirée « cocktail musical » du mois d'avril.

Ce rendez-vous printanier nous tient particulièrement à cœur et nous permet de réserver à notre cher public Donzenacois la primeur de notre nouveau programme, axé sur la variété, la fantaisie et les musiques de films.

Le succès de cette soirée et l'écho particulièrement chaleureux des spectateurs viennent récompenser notre travail, et surtout nous encouragent à poursuivre notre mission.



Deux évènements majeurs sont à retenir de cette année 2015.

Le premier week-end de juillet, notre société a eu l'honneur d'être invitée par l'Harmonie de Pougues-les-Eaux, dans la Nièvre, à l'occasion de la célébration de leur 130^{ème} anniversaire : deux belles journées musicales où nous avons eu le plaisir de retrouver nos amis musiciens Clément et Patrick Constanty.

Mais sans nul doute, c'est bien la formidable aventure vécue les 12 et 13 septembre qui restera l'évènement phare, avec notre participation au festival départemental de musique des Bouches-du-Rhône, à Martigues, suite à l'invitation de la CMF13 et à l'initiative de M. le Maire qui nous a fait l'honneur de nous accompagner tout au long de ces deux jours.



Après une rapide visite de Marseille, et un accueil amical chez nos hôtes hébergeurs, nous avons participé au grand concert de prestige rassemblant plus de 200 musiciens issus de 12 harmonies, et formant un seul et unique orchestre au cœur de la Venise Provençale.

Les chefs respectifs de chaque harmonie se sont succédés pour diriger cet orchestre éphémère. **Pirates des Caraïbes**, l'orchestration que nous avons retenue, a reçu une belle ovation d'un public très nombreux, entouré de plus d'une

centaine de costumés vénitiens. Cette rencontre riche humainement et musicalement laisse un souvenir exceptionnel à chaque participant et vient écrire une nouvelle page de l'Histoire de l'Avenir de Donzenac.

Fidèles à la tradition, nous avons célébré la patronne des musiciens, Sainte-Cécile, le dimanche 22 novembre : une cérémonie un peu plus particulière cette année et qui fut dédiée en hommage aux victimes des attentats de Paris.

ECOLE DE MUSIQUE :

Notre école de musique, antenne de l'Ecole de Musique du Pays d'Allasac, poursuit son objectif d'assurer la formation musicale des jeunes et des adultes, dans l'optique de pratiquer la musique d'orchestre, et plus particulièrement de rejoindre les rangs de l'Avenir de Donzenac.

L'école de musique propose les formations suivantes : clarinette, saxophone, flûte traversière, trompette, piano, guitare, batterie, formation musicale, jardin et éveil musical.

Les musiciens remercient chaleureusement tous les habitants pour l'accueil qu'ils leur réservent lors de la présentation des calendriers.

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2016 !



L'année 2015 a été l'année des 15 ans du **jumelage**, fêté à Wolframs-Eschenbach avec nos amis pour l'ascension.

La délégation de Donzenac comprenait des adhérents et le groupe Voc'All, qui pour cette fête avait préparé un programme très varié dont un chant en allemand.

Comme d'habitude nos amis de Wolframs-Eschenbach nous ont accueillis avec beaucoup de chaleur et avaient programmé des visites de Wolframs et des environs qui intéressèrent toute la délégation donzenacoise et plus particulièrement ceux qui découvraient l'Allemagne. La visite de Bamberg, au bâti médiéval, et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, fut appréciée de tous, de même que la découverte de la gastronomie allemande.

Une soirée festive réunissant la chorale locale Frohsinn de Wolframs-Eschenbach et Voc'All alternativement fut un succès total, et permit aux musiciens de sympathiser dans l'esprit du jumelage. Nous remercions nos amis de Wolframs de leur disponibilité et de leur excellent accueil bien dans la continuité de notre jumelage.

Le bureau a tenu son assemblée générale et constaté une stabilité des effectifs ; il déplore que les adhésions soient peu nombreuses parmi les jeunes.

Il convient de noter que le 1^{er} maire adjoint M. Johann Schlackl et son épouse Anni sont venus le 1^{er} décembre pour fêter l'anniversaire du maire de notre commune - c'est une tradition en Allemagne -

Il a séjourné quelques jours et visité la maison funéraire et la ludoferme au Clou.

Bien entendu, le comité souhaite à tous une bonne et heureuse année 2016 et vous donne rendez-vous pour recevoir nos amis de Wolframs Eschenbach à l'occasion des fêtes de Pentecôte.



Les personnes intéressées par la langue allemande peuvent s'inscrire aux cours de M. Jarrige.

Bonne et heureuse année 2016 à tous !

Depuis le 24 Juin 2015 une nouvelle association de danse a vu le jour sur notre commune.

Dans une ambiance conviviale les cours sont prodigués à la salle des fêtes le Vendredi soir à 20h00 pour les débutants, et à 21h00 pour les confirmés.

Olivier, professeur de danse reconnu, initie les adhérents aux différentes danses en couple (rock, chachacha, salsa, tango...) accessibles à tous suivant les niveaux.

Les cours commencent par une série de danses dites en lignes (différents madisons, Charleston...) afin de se mettre en condition.

Les adhérents peuvent venir seuls ou accompagnés.

Nous vous attendons nombreux.





FAMILLES RURALES DE DONZENAC



Créée en 1955, l'association Familles Rurales de Donzenac assume ses 60 années d'activités. Elle a su évoluer avec les générations d'adhérents qui se sont succédé et a toujours essayé de répondre à leurs attentes.

Etre en perpétuelle recherche de nouveautés, tel est son but. Les demandes en milieu rural sont les mêmes qu'en ville et les frontières s'effacent entre les communes.

C'est ce qui explique sans doute le succès de la mise en place du Pilates : sept groupes soit 120 participants se retrouvent avec enthousiasme chaque semaine et toute l'année autour de Daniel.



L'Atelier d'écriture découvre avec Pierre Yves Roubert le plaisir de passer de l'oral à l'écrit.

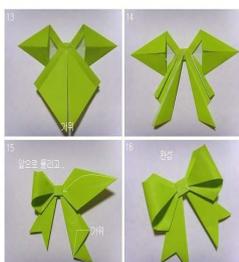
L'Atelier de Calligraphie va repartir avec un nouvel intervenant après le départ de M. Magnol.

L'Atelier Couture continue sa progression avec les encouragements d'Emilienne Farge.

Les Voisineurs poursuivent leurs visites régulières à l'EHPAD et ont pu échanger leurs impressions lors d'une réunion de coordination avec la Fédération à St Germain les Belles.



La Potagerie a survécu à la canicule de l'été et attend de nouveaux jardiniers, des parcelles ont été libérées à la suite du départ de certains.



Enfin, les Ateliers Créatifs pour les enfants se sont poursuivis pendant les petites vacances : découverte de l'origami avec Vincent Floderer, gouter-philos avec Delphine et visite aux jardins avec le centre de loisirs pour la plantation de bulbes.

Ce sont 126 familles adhérentes qui ont participé activement à la vie de l'association en 2015 (nous en comptons 66 en 2013 et 120 en 2014).

L'année 2015 se terminera par la participation au Téléthon et une vente de livres d'occasion, ainsi qu'aux animations de Noël avec des ateliers déco pour les enfants..

Bonnes fêtes à tous.

Pratique :

Association Familles Rurales de Donzenac

48 rue du tour de Ville

19270 Donzenac

Tél : 06.38.85.68.57

mail : familles.rurales.donzenac19@orange.fr



2015 *Bien dans ma commune ...*

DONZENAC

Bien dans ma vie ...

**Groupe Voc'all de
Donzenac**

Depuis 3 ans, l'association **GROUPE VOC'ALL de Donzenac**, réunit chaque jeudi soir à la salle des fêtes de Donzenac de plus en plus de choristes pour chanter sous la houlette de leur chef de chœur Benoîte Bierdermann.

Les 4 voix du GROUPE VOC'ALL reprennent non seulement des standards de la chanson française mais aussi des succès en anglais et en allemand. Et comme rien n'arrête les choristes, le groupe n'a eu aucune hésitation quand la chef des chœur a annoncé qu'il y aurait cette année un chant en espagnol et un autre en hébreux ! La plupart des titres sont interprétés par les 4 voix mixtes mais certains sont chantés uniquement par les femmes ou seulement par les hommes.



L'année qui vient de s'écouler a été riche en événements, puisque le groupe a eu le plaisir de participer au voyage du comité du jumelage, en Allemagne à Wolframs-Eschenbach, en mai dernier et a été reçu très chaleureusement par les habitants du village. Visite du village, de l'école, de la crèche, rencontre avec les habitants, visite de Bamberg, soirée commémorative suivie d'un concert des chorales de Wolframs-Eschenbach et du Groupe Voc'all étaient au programme de ce voyage. Grâce à vous, fidèle public, tous les choristes sont motivés pour continuer à élargir leur répertoire afin de vous offrir des concerts de qualité.

Si vous aussi, vous avez envie de chanter, rejoignez la chorale, le jeudi à 20 H, à la salle des fêtes, il n'est pas nécessaire de connaître la musique mais simplement d'avoir envie de chanter .

Voici les dates de nos prochains concerts (accompagnés par une pianiste professionnelle) :

Samedi 12 décembre 2015 à 20H 30 à l'église de Donzenac avec une surprise lyrique en 1^{ère} partie.

Samedi 9 janvier 2016 : à la Feuillade

Samedi 5 mars : à Objat.

Samedi 6 juin 2016 : à la salle des fêtes de Donzenac.

Le GROUPE VOC'ALL vous adresse ses meilleurs vœux pour 2016.

Roselyne REBEYROL

Présidente

06 63 85 19 51

Benoîte BIEDERMANN

Chef de chœur

06 34 55 50 07



DONZENAC PASSION MECANIQUE ET COLLECTION



Pour la 4^{ème} édition, cette jeune association compte désormais une soixantaine d'adhérents, collectionneurs passionnés de tracteurs et moteurs fixes de collection mais aussi de matériel agricole ancien.

Donzenac Passion participe et soutient de nombreux rassemblements de matériels anciens, tant par la présence, que dans la démonstration, localement ou régionalement.

Ce sont les 4 et 5 juillet derniers que la fête

du patrimoine ancien s'est déroulée sur le site verdoyant du complexe sportif de Donzenac.

Une mise en vitrine de voitures et motos restaurées, ainsi qu'une bourse d'échange de pièces moto et cycle, ont participé à la frénésie de ces deux magnifiques journées.

Les dates concordant, c'est naturellement qu'un partenariat s'est noué avec la ville de Donzenac dans le cadre de «village étape.»

Ainsi des animations variées, en accord avec le thème, ont été proposées sur le week-end.

Agrémentée d'un petit air d'accordéon, la journée du samedi a été clôturée par un repas réunissant une centaine de convives.



Avec toujours beaucoup d'enthousiasme et de motivation, les membres actifs restent disponibles pour accueillir et initier des futurs passionnés et collectionneurs dans le cadre de la remise en état de leur matériel.

La prochaine manifestation Donzenacoise sera proposée les 2 et 3 juillet 2016.



Pour la communauté chrétienne de Donzenac, à laquelle se rattachent les communautés chrétiennes de Sadroc, St Bonnet l'Enfantier et St Pardoux l'Ortigier, l'évènement marquant en cette année 2015 a été la visite pastorale de Mgr Bestion. Ce furent nos aînés de l'EHPAD qui en eurent la primeur. Notre évêque célébra en effet, selon son désir, sa première messe parmi nous, dans l'après-midi du vendredi 30 janvier, à l'"abri du temps", en présence de nombreux résidents, de plusieurs membres du personnel ainsi que de la directrice de l'établissement. Que l'on me permette de souligner au passage le grand respect des convictions de tous pratiqué en notre maison de retraite ...

Le samedi 31 janvier, Mgr Bestion rencontra, en matinée, les enfants du catéchisme pour un échange improvisé et je crois pouvoir dire qu'il fut surpris par la qualité, l'intelligence des questions qui lui furent posées. Ce même jour, une messe fut célébrée à St Bonnet l'Enfantier pour les trois paroisses dites "de campagne". Elle fut suivie d'un vin d'honneur, servi à la mairie dans une ambiance chaleureuse.



Le dimanche 1^{er} février c'était la grand-messe à Donzenac. Le recueillement de l'assemblée frappa notre évêque, mais ce fut surtout la qualité de l'animation liturgique qui retint son attention. La présence de jeunes avec leurs instruments de musique le surprit agréablement. Une réception à la mairie suivit.

Outre la visite de notre évêque, il convient de faire mention, en 2015, de la visite de sœur Odile de Brive, du voyage-pèlerinage des enfants du catéchisme, en fin d'année scolaire, à Corrèze, où nous fûmes si bien reçus, ainsi que du pèlerinage de la paroisse en ce même lieu pour la nativité de la vierge Marie, le 8 septembre.

Comment ne pas signaler encore, en ces temps difficiles pour beaucoup, la collecte de denrées alimentaires au profit du secours catholique, ainsi que des restaurants du cœur, qui eut lieu pendant le carême.

Ajoutons pour terminer l'augmentation du nombre des mariages pour 2016 (10 environ de prévus), le maintien du nombre des baptêmes en cette année ...



Un grand merci également aux bénévoles qui ont renouvelé l'éclairage des salles du catéchisme ...

Père Guy Soucille



« TRAIT D'UNION 19 » :

aide aux devoirs, soutien scolaire
« Des parents soulagés,
des enfants rassurés ! »
telle est notre devise ...

Depuis 4 ans déjà, une salle
d'étude est mise à la disposition
des enfants et des bénévoles au
sein même de l'école primaire.

Des nouveautés ont été
apportées pour la nouvelle année
scolaire : vu le nombre toujours
croissant d'inscriptions, la
décision est apparue évidente :
scinder l'équipe en 2 groupes !

* Les **lundis** et les **jeudis** : **groupe 1** : seront admis les enfants de CP et de CE1 : (enfants qui demandent beaucoup d'attention et d'écoute !

* Les **martis** et les **vendredis** : **groupe 2** : seront admis les enfants des autres classes : (élèves autonomes).

Cette nouvelle gestion des groupes est mise en application depuis le 2 Novembre 2015, au retour des vacances scolaires !

Ainsi divisés, il nous sera plus facile de cerner les difficultés des uns et des autres et de tenter d'y remédier ! Il faut savoir que nous travaillons en étroite collaboration avec les professeurs des écoles : Madame la Directrice, après concertation, nous établit une liste d'enfants à accompagner pour les devoirs du soir.

En tant que présidente, je profite de cet encart pour renouveler ma demande de bénévoles auprès de nos amis Donzenacois : il manque toujours des bonnes volontés pour aider au mieux les petits élèves de notre commune ; La question qui revient est toujours la même : « suis- je capable » ??? Et là, ma réponse ne diffère jamais : **OUI** : si vous aimez le contact avec les enfants de 6 à 10 ans, si vous avez 1 heure à leur consacrer par soirée (ne serait- ce qu'une fois par semaine !!!), que vous soyez papi ou mamie et quel que soit votre âge ... alors **OUI** votre présence nous serait d'un grand secours !

N'hésitez pas ! Contactez moi :

GOULMY Johannie :

06/77/14/50/50 ou

johannie17@sfr.fr

Photo : souvenir de notre fête (Juin dernier) : beaucoup de bonheur car aucun redoublement n'est prévu !!
Merci aux parents pour leur confiance !
Merci aux bénévoles pour leur dévouement !

Bravo aux enfants !





2015

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

**Union Sportive de
Donzenac**

La saison 2014/2015 a été marquée par le retour en Promotion d'Honneur pour l'équipe fanion de l'US Donzenac. L'objectif de maintien a été atteint sans grande difficulté même si les résultats ont été irréguliers. Cette année aura également vu l'arrivée de Christophe Gaonac'h, ex entraîneur de l'Etoile Sportive Brivite et joueur lors de l'épopée de Coupe de France de 2003. Il a pris la suite de Laurent Mons en février 2015. Lolo restera un des grands artisans de la reconstruction sportive du club depuis 2010, ayant pris les rênes de l'équipe en 1ère division de district pour l'emmener en PH. Un grand merci à Laurent (qui reste dans l'équipe dirigeante) pour le travail accompli.

Pour 2015/2016, l'objectif est de figurer en haut de tableau de PH.

L'équipe B, coachée par Mike Estève et Séb Moisan a accédé à la 1ère division de district, après plusieurs échecs les saisons précédentes, l'objectif a enfin été atteint. Cette saison il faudra faire le nécessaire pour rester à ce niveau-là. Bravo au staff et à toute l'équipe.

L'équipe C a été encadrée toute la saison par Max Mounier avec beaucoup d'investissement et de sérieux. Ce dernier souhaitant reprendre une activité de joueur à temps plein, il a été remplacé en 2015/2016 par Antoine Valadier.

L'école de foot est toujours sous la responsabilité de Vincent Mouret. Grâce au travail accompli par tous les éducateurs, l'USD compte des jeunes dans toutes les catégories, des U6 aux U19. De nombreux encadrants ont passé ou poursuivi leur formation. Ainsi, une centaine de jeunes donzenacois foulent toutes les semaines les pelouses du complexe sportif.

Dans ce domaine, la municipalité a, en ce début de saison, procédé à la réfection de la pelouse et renforcé l'éclairage du terrain annexe. Ces investissements sont appréciés et devraient permettre au club de grandir encore.

Côté administratif, la présidence est désormais partagée entre Serge Labrot et David Farges, le secrétariat est assuré par Frédéric Jalinat et les finances sont toujours le domaine de Bernard Lacoste.

Vive l'USD.





Mairie de Donzenac

Tél. : 05 55 85 72 33 – Fax : 05 55 85 69 03

E-mail : mairie-donzenac@wanadoo.fr – Site internet : www.donzenac.correze.net

Borne numérique : info-donzenac.eu

Horaires d'ouverture

Services administratifs: Affaires générales (état civil, élections, locations de salles, etc.) - Affaires scolaires - Affaires sociales - Affaires culturelles :

- du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h.

Service de l'Urbanisme et de la Voirie:

- du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie et de 13 h 30 à 18 h 00 sur rendez-vous.

Permanences

- **Mission Locale** : le dernier mercredi de chaque mois, sur rendez-vous, *en Mairie*.
- **Assistante sociale** – Mme Pestel Besse Tél. : 05 55 74 49 72 :
le jeudi, de 9 h 30 à 11 h 45, sur rendez-vous, *48 rue du Tour de Ville*.
- **Maison de l'Habitat** – M. Durhone sur rendez-vous en Mairie – Tél. : 05 55 74 08 08
- **Conseillers départementaux** – M. Fronty et Mme Reliat, le premier lundi de chaque mois à la maison sociale d'Allasac de 9h à 12h ou à domicile sur rendez-vous. Tél. : 05.55.93.76.70 ou 05.55.93.75.41

Déchèterie « Le Gaucher »

- Tél. : 05 55 85 67 64 - *Horaires d'ouverture* :

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.
- le mardi : de 9 h 00 à 12 h 00.

Autorisations de Voirie

Occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'échafaudages, le dépôt de matériaux, le stationnement de camions de déménagement, de camions de travaux, etc. :

Toute autorisation doit être demandée en mairie, au minimum une semaine à l'avance.

Propriétés privées

Nuisances sonores (bricolage, jardinage)

Un arrêté préfectoral restreint l'utilisation des appareils à moteur pour les travaux de bricolage et de jardinage, aux horaires suivants :

- les jours ouvrables :
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30.
 - le samedi :
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.
- le dimanche et les jours fériés :
de 10 h 00 à 12 h 00.

Ecole Maternelle



PS – M. Dominique Aujol

30 élèves



MS-GS – Mme Katia Lafon

23 élèves



MS – Mme Anne Dufour

25 élèves



GS – Mme Michèle Hebling

25 élèves

École Primaire



CP

Mme Katia Latreille

23 élèves



CP CE1

Mme Tiffany Auconie

22 élèves



CE1

M. Frédéric Lagarde

24 élèves



CE1 CE2

Mme Annick Rogues

23 élèves



CE2 CM1

Mme Blandine

Rezzonico

23 élèves



CM1

Mme Laure Schäfer

25 élèves



CM2

Mme Valérie Rufino

25 élèves



CE2 CE3

Mme Sandrine Gaillac

10 élèves